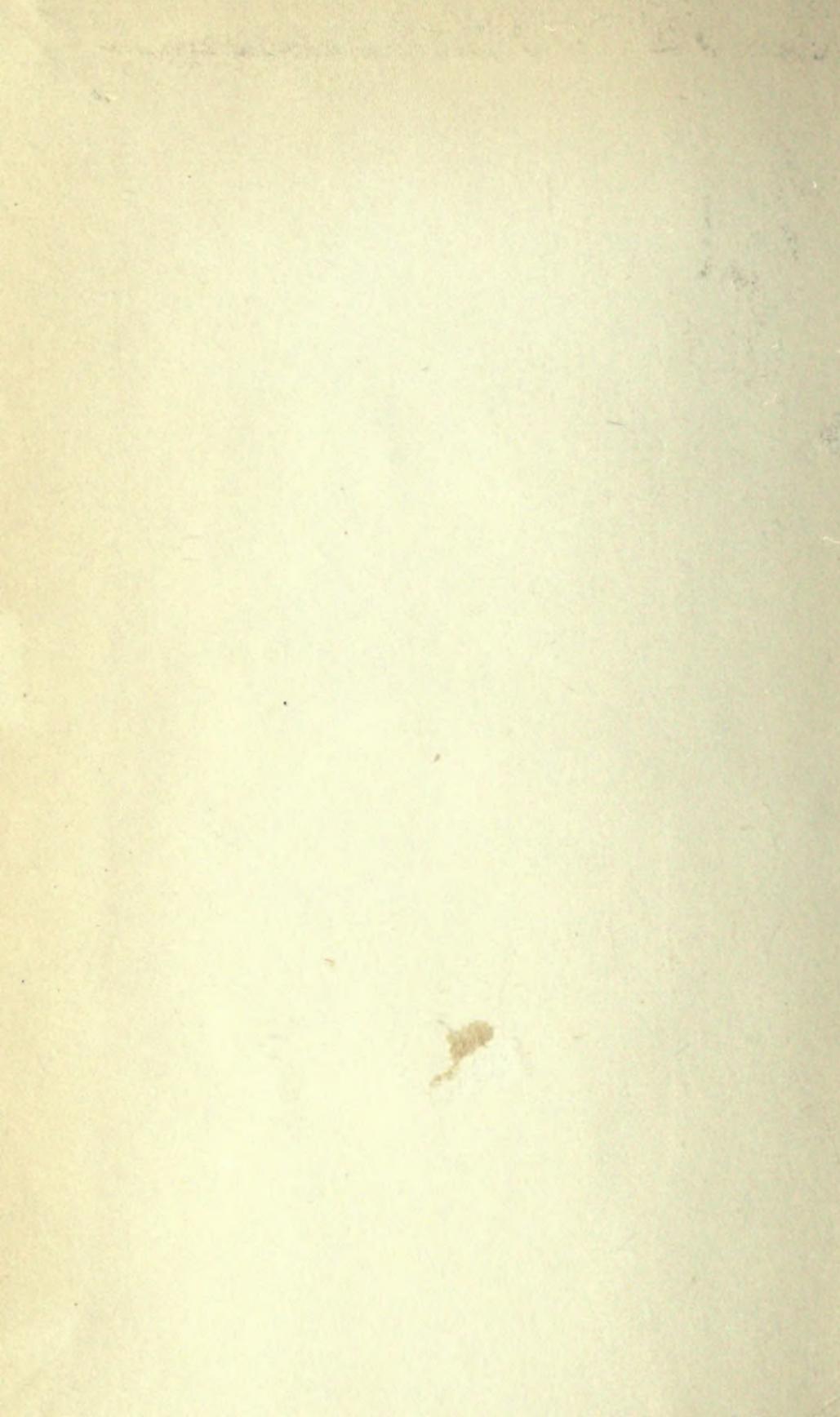


PQ

2152

A4F7



T
3

Forbin de Solliès

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

JEAN AICARD

*de l'Académie française
Maire de Solliès-Ville*

Forbin de Solliès

OU

le testament du roi René

PIÈCE EN DEUX ACTES, UN ÉPILOGUE, ET EN VERS

Représentée pour la première fois
sur la Terrasse de la Montjoie, à Solliès-Ville (Var),
le 7 août 1920,

jour des fêtes commémorant

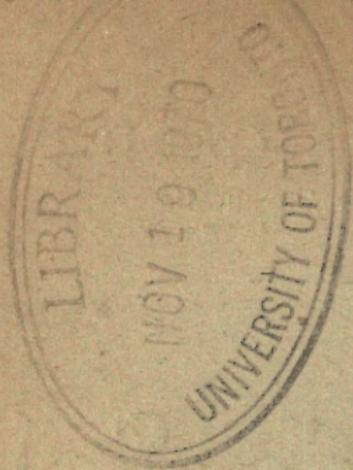
LA RÉUNION DE LA PROVENCE A LA FRANCE.

PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

26, RUE RACINE, 26

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés
pour tous les pays.



PQ
2152
A4 F7

Droits de traduction et de reproduction réservés
pour tous les pays
Copyright 1920,
by ERNEST FLAMMARION

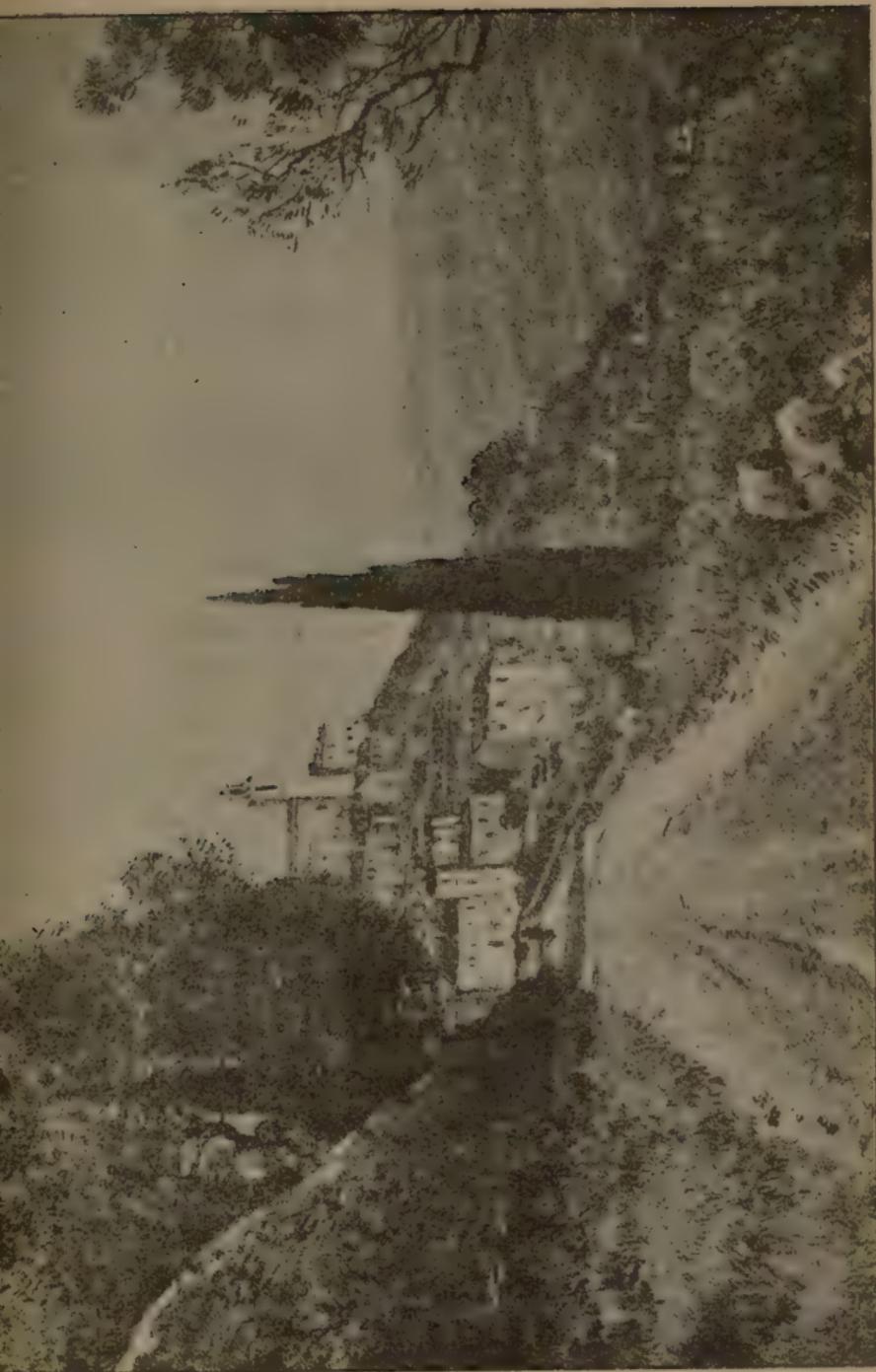


PALAMÈDE DE FORBIN
SEIGNEUR DE SOLLIÈS
INSPIRA LE TESTAMENT ROYAL QUI LÉGUA
LA PROVENCE A LA FRANCE

Cette effigie, en bronze, œuvre de M. PAULIN BERTRAND,
a été inaugurée, à Solliès-Ville, le 7 août 1920.

FRONTISPICE





SOLLIÈS-VILLE — jadis SOLLERS ou SOLLERS.
(D'après un fusain de PAULIN BERTRAND.)

FRONTISPICE

DANS LES RUINES DE SOLLIÈS-VILLE

Un amoureux des beaux paysages va vous dire comment naquit en lui sa dernière grande passion.

Si le lecteur consent à croire que je n'apporte ici aucune vanité, je lui ferai un récit détaillé de mon amoureuse aventure ; mais il faut me permettre d'y paraître en personne. Retrancher les détails personnels, ce serait enlever à ma petite histoire toute la portée que je désire lui donner, la réduire à n'être qu'une sèche notice, une information géographique, archéologique... Ce doit être autre chose : une histoire d'amour, vous dis-je.

Je me rappelle qu'au temps de ma jeunesse, un ami

vint me dire, enthousiaste : « — Connaissez-vous madame N...? — Quelle question ! voilà plus de deux ans que vous me rencontrez chez elle toutes les semaines ! C'est la plus belle personne du monde et la plus séduisante ; mais mon admiration ne vous a jamais paru très justifiée. — J'avoue qu'elle me semblait exagérée... Eh bien, j'avais tort. — Ah ? — Imaginez que je ne l'avais jamais vue que de face... Hier, par hasard, chez elle, je fus placé de telle sorte que, pendant une heure, je ne pus la voir que de profil... Ce fut une révélation... Me voilà amoureux fou. Je le lui ai dit... et je l'épouse. »

Le cas m'avait toujours semblé bizarre ; je le comprends tout à fait aujourd'hui. J'ai, de tout temps, admiré ma Provence avec passion ; je ne pensais pas qu'il me serait possible de la voir un jour sous un aspect brusquement nouveau, et révélateur de je ne sais quel charme qui porte au comble un enthousiasme déjà extrême. Voici comment cela m'advint.

Solliès-Pont, dans le Var, à vingt kilomètres de Toulon, est une aimable cité traversée par le Gapeau. L'abondance des irrigations fait, de la campagne environnante, un verger merveilleux, qu'il faut voir au printemps, quand les arbres fruitiers, innombrables, étalent sur la plaine leur floraison, comme un voile féerique d'une candeur émouvante.

Passant par là un beau matin, en auto, au retour d'une visite à Signes, je m'arrêtai pour revoir certains beaux arbres de ma connaissance. Un vieil ami m'accosta : — Connaissez-vous Solliès-Ville, la citémère des trois autres Solliès?... Non? Eh bien, allez-y... Elle en vaut la peine. »

Je gagnai la Farlède (Solliès-Farlède), car, de Solliès-Pont, le chemin qui grimpe à Solliès-Ville n'est guère accessible qu'aux ânes et aux piétons.

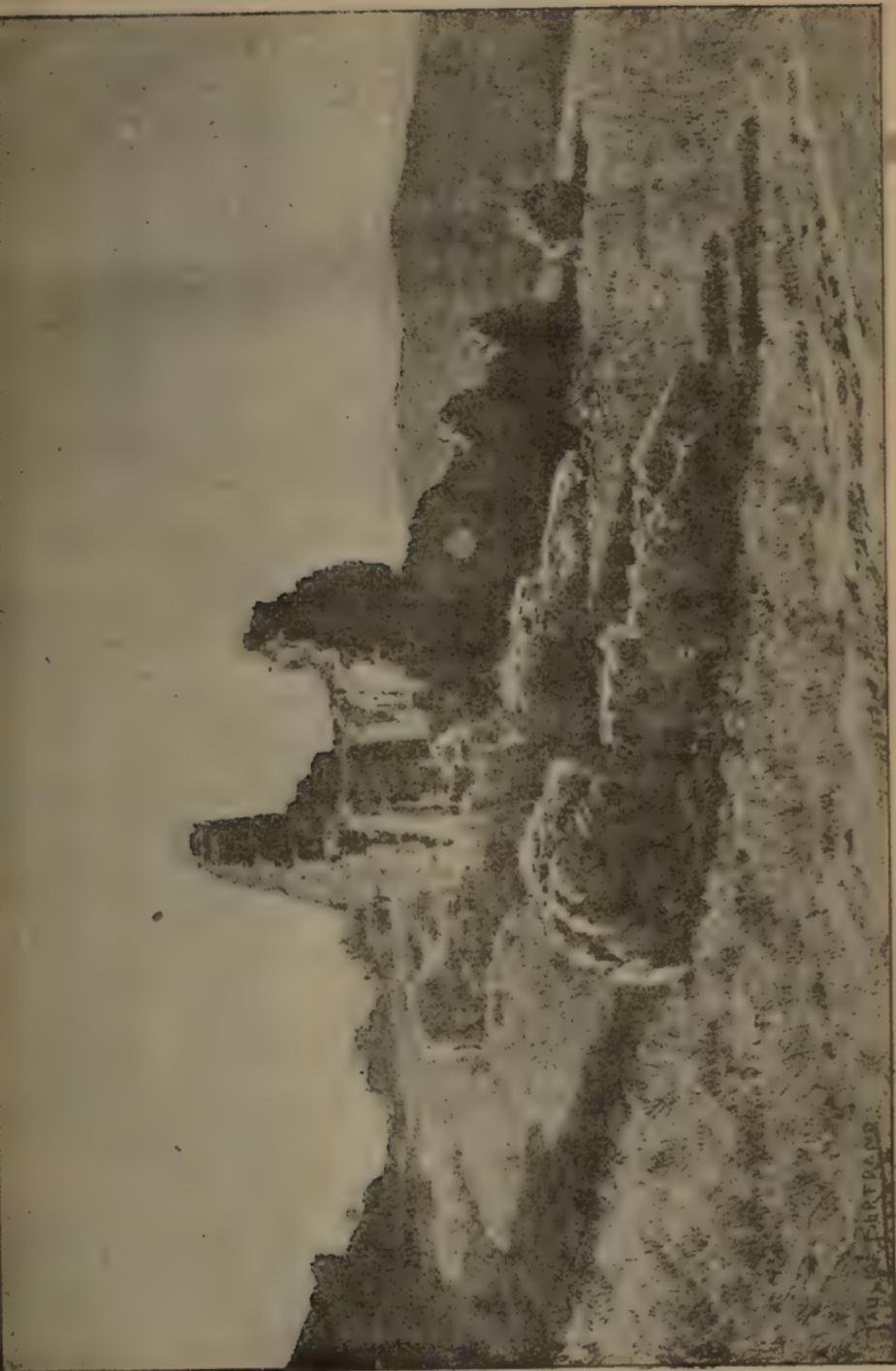
De la Farlède, l'auto, en quelques minutes, gravit la pente. On allait assez rapidement, avec une sensation d'envol. La plaine, à notre droite, sous les escarpements rocheux auxquels s'agrippent des oliviers, s'abaissait subitement, semblait nous apporter ses lointains. Les sinueuses collines de la côte, là-bas, s'abaissaient aussi, mais avec lenteur, — comme un décor qui rentrerait sous terre ; — et nous dévoilaient enfin un étincellement bleu : la mer, et, comme un joyau posé sur un rayonnant plateau d'argent azuré, une des îles d'or : Porquerolles... Dans le Sud-Est, toute la chaîne des Maures semblait grandir, monter avec nous, parce que les plus hautes collines du massif émergeaient à nos yeux par-dessus les moindres... Tous les sommets caressaient le ciel de leurs ondulations très douces ; tous les profils se juxtaposaient sur un ciel de triomphe, resplendissant...

Au bord de notre route ascendante, des genêts d'or abondaient, luxueux, en touffes de flammes parfumées... Et, tout au loin, dans ce Sud-Est, vers Nice, surgissaient des blancheurs qu'on eût prises pour des nuées éclatantes : les neiges des sommets alpins.

Brusquement, devant nous, après un dernier ressaut de montée : SOLLIÈS-VILLE ; des toitures roussies, mordorées, qui s'étagent, dominées par l'église ; contre l'église qui se profile en plein ciel, une maison se presse, qui semble lui appartenir, et, du plus haut point de la vieille petite cité, éternellement admire les radieux horizons.

Voici qu'on entre dans la ville, à la fois morte et vivante. Dans les sous-sols béants des maisons écroulées, on aperçoit des entrecroisements d'arceaux inexplicables ; des meules de moulins, abandonnées ; des pierres mortes qu'ensevelissent des verdure, qu'étreignent des fleurs. Au bout d'une placette, sur laquelle règne un platane puissant, une voûte antique semble faite pour encadrer un horizon lointain, et un oranger qui, tout proche, et voisin d'une fenêtre Renaissance, penche, par-dessus un mur, ses feuillages durs, lisses, d'un vert sombre.

Du silence. Tous les habitants sont aux travaux des champs. Une vieille femme, assise devant sa porte, regarde l'étranger avec bienveillance. Un ânon,



LES RUINES DU CHATEAU DES FORBIN, SUR LA HAUTE TERRASSE DITE DE LA MONTIOYE, A SOLLIES-VILLE.
(D'après un fusain de PAULIN BERTRAND.)



attaché à l'anneau du seuil, frappe du sabot le caladage de la rue étroite.

Achevons à pied l'ascension. Nous voilà devant la porte de la vieille église. Ainsi vus du dehors, les murs gris, nus, ne disent que solidité indéfectible. Les joints des pierres, bien réguliers, n'offrent aucune prise aux « ravenelles. » On entre. Rien de plus émouvant que ces deux nefs portées sur de hauts piliers élancés. Cette église (xii^e siècle) est classée comme monument historique. Une atmosphère de passé, recueillie, y flotte dans des pénombres. Un rai de clarté, venu de la porte restée ouverte, fait surgir de l'obscurité, au-dessus de nos têtes et suspendu contre un pilier, un Christ en croix, taillé dans le bois par un imagier ingénu, véhément, barbare; un buffet d'orgue porte cette date : 1499; ici dorment les restes des plus anciennes orgues consacrées en France... L'église n'est desservie que de loin en loin... Des femmes, des jeunes filles y viennent chaque soir prier, la garder de la solitude définitive.

Il faut aller voir maintenant la petite maison qui, tantôt, aperçue d'en bas, semblait se blottir contre l'église, comme une âme attardée aux belles croyances, et toute pleine d'un regret des siècles de foi.

La porte de cette maison pensive s'ouvre sur une terrasse, balcon naturel d'où, au sortir des ombres

de l'église, tout le ciel nous apparaît, velum immense au-dessus de l'immense paysage que nous dévoilait tantôt, peu à peu, la montée, la magique montée... Les voyageurs n'ont qu'un même cri : « C'est beau. » Et nul poète ne saurait traduire la valeur de ce cri, les émotions qui le provoquent : « C'est ici la Provence. Cela est de France ! » Un orgueil vous prend d'avoir à soi, pour une part, tant de beauté, ou plutôt cette beauté tout entière, car, d'ici, on l'a toute.

Et l'on voudrait, comme ce sot de roi Candaule, la montrer à tous, entendre ses louanges, tout en la gardant pour soi.

Qui aime ardemment rêve aussitôt de possession.

Et moi aussi je n'avais jamais vu que de face le visage rayonnant de ma Provence. Comme l'ami dont je vous ai conté l'aventure, je peux dire à mon tour : « J'ignorais encore le prestigieux profil de l'aimée ; » j'ignorais d'elle certaines de ces inexprimables lignes qui font les grands amours :

Comment fais-tu les grands amours,
Petite ligne de la bouche ?

L'amour souffle où il veut. J'étais pris. Il me fallait posséder quelque chose de tant de beauté. Peu de temps après, m'appartenait la petite maison si ten-

drement blottie contre l'église, contre la Grande Maison des idéals anciens, des plus doux idéals humains.

*
* *

Dans la petite maison, il y a maintenant de vieilles pierres, de vieux meubles, de vieilles images, de vieux livres : on dirait le commencement d'un musée du souvenir. La petite cour est une vraie courette de cloître, toute songeuse, juste au-dessous des vitraux de l'église. Là, on travaille, au murmure, parfois, de prières rythmées par des voix de femmes, voix assourdies qui semblent venir du fond des âges. Le campanile sonne ; et, à cette vibration qui la pénètre, la petite maison, blottie à sa base, tressaille toute, comme vivante.

Et me voilà retrouvant dans les vieux livres le passé de Solliès-Ville.

Voici que ce passé s'empare de moi : au xvi^e siècle, un fils de Solliès, le poète macaronique Antonius Arena, a bravé les bandes de Charles-Quint contre lesquelles il défendit sa ville natale.

Au xv^e siècle, un seigneur de Solliès, Palamède de Forbin, conseiller du roi René et de Charles III, rallia les deux princes à son vœu ardent de voir la Provence devenir française. C'est à lui, littéralement, que la France doit la Provence.

...Pourquoi n'offrirais-je pas à la vieille ville une effigie de ces deux Solliésins? Mon ami Paulin Bertrand les modèle avec amour, et me les offre. Je les ferai couler en bronze, et placer sur les ruines historiques du château des Forbin, sur la plus haute des terrasses de Solliès, la plus vaste, et qui porte ce beau nom : la Montjoye.

Un maître maçon du pays élève — avec quel soin digne des artisans d'autrefois! — une construction destinée à recevoir l'image d'Arena. Les Solliésins viennent voir, s'informent. — « Quoi! notre pays croulant est ainsi aimé! » Et, avec des paroles qui m'ôtent toute possibilité de prolonger mes refus, le maire de Solliès Ville vient m'offrir son écharpe. — « Eh bien soit, mes chers amis; et le jour où sera inauguré le monument communal de vos douze morts de la grande guerre, nous ferons trois inaugurations au lieu d'une, toutes trois éveillant des émotions de même nature. » Et l'idée vient alors au poète, qui a relu les vieilles chroniques, d'écrire une œuvre dramatique en l'honneur du « grand Palamède » et de René, le fraternel ami de Jeanne d'Arc. Un comité est formé. Le doyen de la Comédie-Française, M. Silvain, avec un généreux élan, s'engage à venir, le 7 Août 1920, jour des trois inaugurations, représenter la pièce : FORBIN DE SOLLIÈS, devant les ruines

de la Montjoye. La petite cité croulante vivra, ce jour-là, d'une vie intense, car toute la Provence voudra proclamer, au lendemain de la grande guerre, son orgueil d'être « France. »

Voilà pourquoi le *Comité des Quatre-Solliès* (Solliès-Ville, Solliès-Pont, Solliès-Farlède, Solliès-Toucas) a répété avec moi cet appel :

— « Au moment où la France vient de retrouver, avec son Alsace et sa Lorraine, l'intégralité de son territoire, elle tournera un instant sa pensée vers l'époque de formation où elle reçut en don précieux une de ses plus belles provinces, porte de l'Orient, clef de la Méditerranée; et elle remerciera le profond politique qui, pacifiquement, l'accrut de ce royal et inestimable domaine. »

Et encore : « La partie littéraire de nos fêtes n'est pour nous que le moyen de mettre en lumière la pensée essentiellement française des trois inaugurations. Dans *FORBIN DE SOLLIÈS ou LE TESTAMENT DU ROI RENÉ*, le roi (rôle de Silvain) évoque le souvenir de Jeanne d'Arc qu'il avait lui-même présentée à Charles VII, et près de laquelle il combattit fidèlement pour faire — avec elle — une France. Ainsi, dans le personnage du roi René, se rapprochent, historiquement et symboliquement, FRANCE, LORRAINE, PROVENCE.

« En épilogue, Mme Louise Silvain représentera la FRANCE de 1920. »

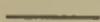
Et enfin : — « La journée des trois inaugurations, à Solliès-Ville, sera une importante manifestation de concorde civique, dans une heure de notre vie nationale où, plus que jamais, la France a besoin d'union. Les journées des 7 et 8 août signifieront : Hommage aux siècles déjà lointains, — qui, en créant la France, rêvaient pour elle l'unité qui fait aujourd'hui sa force; hommage à l'héroïque France de 1920, qui a sauvé toutes les gloires de son passé, et qui rêve pour l'avenir de fonder la fraternelle société des nations. »

JEAN AICARD,
de l'Académie Française,
Maire de Solliès-Ville,
Président de l'Union française



PALAMÈDE DE FORBIN ET JEHANE DE CASTILLON.
(D'après un tableau appartenant à la famille.)

PROLOGUE



ACTE I

PERSONNAGES

PROLOGUE

LE GÉNIE DE L'HISTOIRE. M^{me} SILVAIN, de la Comédie-Française

LE TESTAMENT DU ROI RENÉ

LE BON ROI RENÉ . . .	MM. SILVAIN, doyen de la Comédie-Française.
PALAMÈDE DE FORBIN.	GERBAULT, de la Comédie-Française.
CHARLES D'ANJOU . . .	ROGER GAILLARD, de la Comédie-Française.
RENÉ DE LORRAINE . .	ALCOVER, de la Comédie-Française.
LE GRAND SÉNÉCHAL .	RAVET, de la Comédie-Française.
LE BERGER.	FRESNAY, de la Comédie-Française.
LE MESSAGER	DE RIGOULT, premier prix du Conservatoire, 1920.
UN ÉVÊQUE.	Représentants des trois États de Provence.
UN GENTILHOMME . . .	
UN MARCHAND	
UN SERVITEUR.	
UN SCRIBE.	
JEANNE, jeune paysanne.	M ^{lle} NIZAN, de la Comédie-Française.

ÉPILOGUE

LOUIS XI	M. SILVAIN.
LA FRANCE DE 1920. . .	M ^{me} LOUISE SILVAIN.

Grand concours de peuple, Tambourinaires, Danseurs, etc.
Pour les deux actes, la scène est à Aix en 1479; pour l'épilogue, en 1481 et en 1920.

PROLOGUE

Le Génie de l'Histoire, sur la terrasse de la Mont-joye, à Solliès-Ville, entre lentement, dans une attitude de réflexion.

On entend trois notes de clairon, comme lointaines, prolongées; c'est la sonnerie qui accompagne les grands deuils militaires.

On est en 1920.

LE GÉNIE DE L'HISTOIRE

Que veut ce son plaintif qui traverse l'espace,
Rappel des deuils récents dont la France a pleuré?

La sonnerie se répète.

Il veut que ce haut lieu, sous la plainte qui passe,
Se transforme pour nous en théâtre sacré.

Peuple, recueille-toi. Ce théâtre est un temple
Où ton cœur va revivre un passé très lointain :
Le siècle où Jeanne d'Arc, plus haute qu'un exemple,
Montait, Victoire ailée, au ciel de ton destin.

Des spectres vont venir sur ce théâtre auguste,
Mais non des spectres vains, nés d'une fiction :
Ce qu'ils ont dit et fait, d'un esprit libre et juste,
Fut voulu pour l'honneur de notre nation.

Ce qu'ils diront, s'est dit ici, sur notre terre ;
Ce qui s'agite entre eux, c'est ton propre passé,
Peuple ! — Écoute, comme ils écoutaient un MYSTÈRE,
Leur songe d'avenir, dans ton présent fixé.

Nos morts nous entendront, eux dont la gloire plane,
Immortelle, au-dessus de nos drapeaux chantants,
Quand nous élèverons, vers la France de Jeanne,
Un cri d'amour, plus fort que la mort et le temps.

*La sonnerie fait entendre encore ses notes pro-
longées...*

La pièce commence.

1433.

R E N E dit le BON.

Roy de Ierusalem, de Naples, de Sicile, d'Aragon, de Valence, de
Maïorque, de Sardagne & de Corseque, Duc d'Anjou, de Lor-
raine & de Bar, Marquis du Pont, XXVI. COMTE
de PROVENCE, de Forcalquier, de Picdmont
& de Barcelonne.

CHAPITRE IV.



Contemporain
de

Eugene IV. de Nicolas V. de Calixte III. de Pie II. de Paul II. & de Sixte IV. Papes.

Constantin XI. Dragoses dernier Empereur Chrétien en Orient.

Sigismond, d'Albert d'Autriche, & de Frideric III. Empereurs d'Occident.

Charles VII. & de Louis XI. Rois de France.

Louis de Chalon, de Guillaume VII. & de Jean II. de Chalon, Princes d'Orange.

Louis, d'Amedée X. de Philibert premier, & de Charles premier Ducs de Savoie.

Jean, de Caralan, & de Lambert, Princes de Mourguez.

LE BON ROI RENÉ

Image empruntée à l'édition in-quarto de l'*Histoire de Provence*,
par HONORÉ BOUCHE. M. DC. LXIV.

ACTE I

Le théâtre représente un recoin abrité, dans un jardin du roi René, à Aix. Ça et là, de hautes murailles romaines à demi écroulées, au pied desquelles gisent des débris d'architecture. — Des sièges de pierre voisinent avec des sièges d'intérieur. — Une table de pierre porte quelques livres, des parchemins, des pinceaux, un timbre de bronze.

Le roi (qui a titre de chanoine) porte un costume, un bonnet, une pèlerine, qui donnent à sa physionomie quelque chose d'ecclésiastique. On remarque, au fond de la scène, à gauche, dans un creux de rocher, une image de la Vierge.

SCÈNE PREMIÈRE

LE ROI RENÉ, FORBIN DE SOLLIÈS

LE ROI, *entrant suivi de Forbin ; il tient un parchemin.*

Viens là, Forbin. Dans ce jardin de mon palais,
Ce recoin est un lieu paisible ; où je me plais,

Parce qu'autour de moi colonnes abattues,
 Chapiteaux mutilés et tronçons de statues,
 Me parlent du néant qui fut l'orgueil romain
 Et du néant pareil que nous serons demain.
 Ma bonne ville d'Aix honore ces ruines ;
 Moi, j'y vois la grandeur des volontés divines,
 Et, parmi ces débris d'un passé qui fut beau,
 Je goûte un peu, déjà, le charme du tombeau...
 Mes fils sont morts :... je meurs, désabusé du monde ;
 Sans Dieu, rien de durable ici-bas ne se fonde ;
 Et rien n'est sûr, de ce que l'homme a médité,
 Rien, sinon la justice unie à la bonté...
 J'ai de nouveaux tracas... Viens encore à mon aide.

FORBIN

Sire, c'est donc bien grave ?

LE ROI

Oui, noble Palamède.

Mes espoirs sont trompés.....

Avec une subite irritation.

Qu'on ne me parle plus

De ces traités trahis aussitôt que conclus ;
 De l'intrigue sans fin où se plaisent les princes,
 L'un à l'autre volant, reprenant leurs provinces,

Et, pour le faux honneur d'accroître leurs Etats,
Gaspillant l'or du peuple et le sang des soldats !
Qu'on ne me parle plus d'ambition, te dis-je ;
Le faite du pouvoir est un lieu de vertige,
Et la chute est certaine à qui monte trop haut...

En réponse à un mouvement de Forbin :

Eh oui, ma politique est encore en défaut ;
Je suis lié par trop d'intérêts de famille...
J'eus tort de me soumettre aux raisons de ma fille,
Lorsque, reine déchue, elle m'a remontré
Que je devais secours à son trône effondré...
Aussi, par quel orgueil absurde - que j'avoue —
M'obstinant à des vœux que mon destin déjoue,
Avais-je à rechercher pour ma fille (et pour moi,
Pour flatter ma maison) l'alliance d'un roi ?
Ne suffisait-il pas, l'honneur héréditaire ?
Que m'importait, vraiment, Henri VI d'Angleterre ?
N'eus-je pas une sœur femme de Charles VII ?
Beau-frère de ce roi, quel démon me poussait
A faire un roi mon gendre ?... Oh ! l'orgueil imbécile,
Lorsque — en titre ! — j'étais roi de Naple et Sicile,
D'Aragon, de Valence... et de je ne sais où...
Ah !... de Corsègue et de Sardagne, et duc d'Anjou,
De Lorraine et de Bar, — et comte de Provence,
De Forcalquier, de Barcelone, ... belle avance,

Ayant — sur parchemin, — Majorque et le Piémont,
D'écouter mon orgueil, par la voix du démon,
Crier : « Ton petit-fils sera roi d'Angleterre ; »

FORBIN, *se récriant.*

Oh ! rendez mieux justice à votre caractère :
Vous espérez, par ce contrat familial,
Entre Anglais et Français sceller l'accord final.

LE ROI, *amèrement.*

... Et paraître en vainqueur à la cour d'Angleterre !...
Lorsque j'avais ici ma douce et forte terre
De Provence, et l'olive et ma vigne au soleil !
Mes malheurs ne m'avaient donc pas porté conseil?...
Le Maine est à mon frère ; à ma sœur, la Bretagne ;
Elle est duchesse... et lui, duc ; — qu'est-ce que j'y gagne ?
Voulais-je donc tenir sous mon pied l'univers ?
Tout cet éclat trompeur ne vaut pas un beau vers,
Forbin ! Un troubadour plaît au ciel mieux peut-être
Qu'un roi fier de parler à vingt peuples en maître...
Et — souris si tu veux — c'est, plutôt que le roi,
Le ménestrel que mes sujets aiment en moi.....
J'ai donné mon fils Jean pour époux à Marie,
Propre nièce du duc de Bourgogne, (patrie
Des bons vins)... Tiens ! j'ai trop de princes pour parents
Je m'étonne toujours à voir l'orgueil des grands,
Et leur humeur guerrière, opposée à mon rêve...

Quoi ? n'ai-je pas encore un comte de Genève
Pour gendre?... Je me perds à compter mes grandeurs,
Et ma simplicité prête à rire aux frondeurs.
Un de mes fils s'est appelé duc de Calabre,
Nom sonore comme un sabre heurtant un sabre ;
Mais, moi, le glaive en main, je n'eus gloire et succès
Qu'en servant Jeanne d'Arc et les destins français :
A Longueville, on m'a dit soldat téméraire ;
A Gênes, l'on m'a fait le reproche contraire ;
Puis, quand les Catalans me voulurent pour roi,
Louis XI, dont tu connais la bonne foi,
Laissa mon fils, surpris d'une astuce si noire,
A Grisonnes vainqueur, vaincu dans sa victoire,
Faute de lui donner des renforts bien promis.
Palamède, les rois sont mes pires amis...

S'irritant tout à coup du silence de Forbin.

Et tu ne daignes pas, quand ce passé m'opresse,
Demander le motif nouveau de ma détresse !

FORBIN

Sire, le seul respect clôt ma lèvre, et j'attends.

LE ROI, *s'expliquant enfin.*

Mon gendre d'Angleterre, en proie aux mécontents,
Détrôné, n'est plus rien... qu'un homme ; et Marguerite
Veut lui reconquérir sa couronne au plus vite.

Charles, — le Téméraire — est tout prêt à l'aider,
 Pourvu que je lui veuille, en échange, céder
 Notre Provence...

FORBIN, *vivement.*

... Accord dangereux ! que je blâme !

LE ROI

Je ne pus résister à des larmes de femme :
 Et j'ai signé, certain que ce fou furieux,
 Si j'osais refuser son pacte insidieux,
 Jetterait ses soudards sur ma chère Provence.
 ... Faiblesse, si tu veux, mais peut-être prudence,
 J'acceptai pour ma fille un espoir de secours...

FORBIN, *amèrement.*

Qu'on vous promet sans cesse en l'éloignant toujours !..
 C'est alors, l'an passé, que, pris de male rage,
 Ce guerrier, qui confond déraison et courage,
 Voulant, dit-il, venger un outrage mortel,
 Charle, attaquant la Suisse, alla sur Neuchâtel.

LE ROI

Et je pensai : « La Suisse est un fort de montagne ;
 S'il s'y perd, je reprends ma liberté : j'y gagne ;
 Et s'il triomphe?... Alors, je tiendrai nos accords ! »

FORBIN, *amèrement.*

J'ai prévu vos regrets.

LE ROI, *frappant sur le parchemin qu'il tenait
à son entrée.*

Et tu vois mes remords!

Charles vaincu, je me crus libéré... mécompte!
Après de grands accès de colère et de honte,
Il se relève ! Il me fait dire en ce moment
Qu'il tient plus que jamais à notre engagement ;
Et le voici qui marche en tête d'une armée
Nouvelle, en moins d'un an péniblement formée.
Vaincra-t-il, cette fois ? Il assiège Nancy.
Aura-t-il la Lorraine et la Suisse à merci ?
Descendus de leurs monts, les bons Suisses, qu'entraîne
Mon vaillant petit-fils, René, duc de Lorraine,
Seront-ils les vainqueurs du hardi Bourguignon ?
Mon espoir dit : Qui sait ? Mes craintes disent : Non.

FORBIN

Donc, la Suisse détient le sort de la Provence !

LE ROI, *vivement, poursuivant son idée.*

Oui !... sur Nancy, René de Lorraine s'avance,
Et la Suisse a juré de l'aider jusqu'au bout.
L'appel du cor a mis tous les cantons debout.

Avec enthousiasme.

Je l'aime, moi, ce peuple ennemi du tumulte,
Mais qui ne souffre pas qu'on le brave ou l'insulte ;

Un peuple de chasseurs, de bergers, de marchands,
 Qui rêve et qui travaille, au rythme de ses chants,
 Et qui prend, lorsqu'il voit menacer sa frontière,
 La conque des pasteurs pour trompette guerrière.
 Sous la neige des monts et dans ses vallons verts,
 Ce petit peuple est grand exemple à l'univers.
 Sa terre ne vaut pas ma Provence enflammée ;
 Cependant sa beauté candide est renommée
 Autant que le bon sens de ses braves enfants...

Avec émotion.

Et si Dieu ne fait pas les Suisses triomphants,
 Si le duc de Bourgogne a raison de la Suisse,
 Où donc s'iront cacher la paix et la justice ?
 J'aurai donc livré ma Provence, moi, René,
 Aux caprices changeants d'un prince forcené !

FORBIN

Puis-je parler tout net ?

LE ROI

C'est ce que je désire ;

Va, parle librement.

FORBIN

Vous m'excuserez, Sire ;

Mais j'aime vos remords.

Un silence.

Si Charle est le vainqueur,
Ce coup, bien qu'attendu, va vous frapper au cœur ;
Et déjà vous souffrez justement, par avance,
A voir quel mal ce duc promet à la Provence.

LE ROI, *révant.*

A la guerre surtout, le sort est inconstant.
Dieu, pour ou contre moi, décide... en cet instant.
J'entends d'ici le sourd fracas des avant-gardes,
Que domine l'appel des trompes montagnardes :
Dans les monts, solennels à force d'être grands,
Ce bruit surmonte ainsi le fracas des torrents.

Paraît le sénéchal, suivi d'un messager.

SCÈNE II

LES MÈMES ; LE SÉNÉCHAL, LE MESSAGER

LE SÉNÉCHAL

Sire, un courrier du duc de Lorraine.

LE ROI, *impatient ; au messager qui attend son ordre.*

Eh bien, parle !

Quelle nouvelle ? Allons, dis !

LE MESSAGER

La mort du duc Charles,
Sire... Avant le combat, nos Suisses, près de nous,
Se mirent, sur le champ de bataille, à genoux ;
Et Charles crut d'abord qu'ils lui demandaient grâce.

LE ROI

C'était connaître mal les vertus de la race.

LE MESSENGER

Ces vaillants demandaient grâce, oui, mais à Dieu;
Ils priaient à genoux, tranquilles sous le feu...
Charle, trompé, cria : « Sus à cette canaille ! »

LE ROI, *très ému.*

Et la nation suisse a gagné la bataille!

LE MESSENGER

Quatre cents de nos cavaliers, trop peu nombreux,
Reculent d'abord, mais ils succombent en preux.
Alors Français, Lorrains, par le feu, par le glaive,
Commencent la victoire — et la Suisse l'achève.
La Lorraine a vaincu, les Bourguignons ont fui;
Leur duc a fui, couvert de traits pleuvant sur lui,
Rien n'a pu conjurer la fortune contraire;
Et c'est ainsi qu'est mort Charles.

LE ROI

Le téméraire!

Un silence, puis le roi s'adresse au sénéchal.

Prends soin du messager, qu'il ne manque de rien.

*Le Sénéchal et le messager se retirent. Un long
silence. Le roi voile ses yeux avec sa main.*

SCÈNE III

LE ROI, FORBIN

FORBIN

Le roi... pleurer?

LE ROI

Non pas le roi, mais le chrétien ;
Charles, ce fou, montrait parfois une grande âme,
Et je prierai pour lui saint Charle et Notre-Dame.

Nouveau silence. Le roi paraît réfléchir tristement ; puis, par degrés, sa physionomie s'éclaire d'un sourire.

FORBIN

Et maintenant?

LE ROI, *revenant de sa rêverie.*

J'entends assez ta question :

Tu rouvres l'avenir de ma succession,
Forbin ? .. Mais j'aimerais ajourner cette affaire...
Je sais quel héritier tu veux que je préfère ;
Mais aujourd'hui, je dois, entre mes troubadours,
Juger d'un air nouveau que j'ai mis au concours.

Il se frotte les mains ; c'est son geste familier.

FORBIN

Je vous cherche aujourd'hui des gloires d'autre sorte :
Un roi se doit entier au grand titre qu'il porte.

LE ROI, *malicieux.*

Forbin, cet argument s'appelle *ad hominem*.

FORBIN

Vous êtes roi.

LE ROI, *finement.*

De Naple ou de Jérusalem ?

FORBIN, *avec affection.*

Le bon roi René.

LE ROI

Oui?... Eh bien, pour la Provence,
Je cherche un roi René qui soit ma survivance.

FORBIN

N'espérez pas trouver, Sire, votre pareil.

LE ROI

Flatteur ! Voyons, Forbin, toi mon secret conseil,
Le seul ami dont le blâme me soit une aide,

Avec finesse, baissant la voix :

Cherche un homme parmi les princes, Palamède !

A voix haute, avec gravité.

Un homme d'esprit haut, mais simple et droit de cœur
Qui, ne s'érigeant pas en arrogant vainqueur,
Ne soit que paternel à ma douce Provence.

FORBIN, *insinuant.*

Louis de France ?

RENÉ, *vivement.*

Oh non ! Il n'est que décevance ;
Parfois loyal ? Oui, mais pour mieux tromper enfin ..
Déjà, quand il vint voir ma cour, étant dauphin,
On devinait en lui cette arrière-pensée
Que ma belle Provence, un jour, lui fût laissée.

Par la ruse renard, loup par la cruauté,
Ce compère, toujours de bourreaux escorté,
A genoux devant son vieux chapeau lourd d'images,
Tout en tenant captifs ses prêtres dans des cages,
Cherche à faire, en priant, ses complices des saints!
Ce portrait-là s'accorde mal à mes desseins.
Quand j'y songe, parfois, la colère me gagne...
D'ailleurs, il m'a trahi dans ma guerre d'Espagne.
Il m'a fait bien des maux... Le bruit public m'apprit
Qu'il m'a, plus d'une fois, lardé de traits d'esprit.

· FORBIN

Un roi laisse, à ses pieds, tomber ces flèches vaines.
Les peuples ignorants habitent dans les plaines,
Sire, et ne savent pas, blottis dans leurs maisons,
Voir les rayons premiers sous les grands horizons;
Les rois voient, d'un sommet, l'aube qui se prépare.
Si Louis le rusé semble parfois barbare,
C'est que ses grands desseins exigent de grands coups,
Et s'il est loup, c'est qu'il est entouré de loups.
C'est en loup qu'il les mord, les renverse et les dompte,
Ces princes batailleurs qui sont pillards sans honte,
Toujours (vous l'avez dit) se dévorant entre eux,
Et dont les rages font les peuples malheureux.
Vous condamnez les ducs? Eh bien, Louis onzième
Les abattra; non tant pour triompher soi-même,

Que pour faire, de tant de domaines épars,
 Un seul tout — que déjà contemplant ses regards,
 Une France où, demain, vingt provinces unies,
 En gardant, toutefois, leurs différents génies,
 Ne formeront qu'un seul royaume — et sans égal.
 Sire, jugez en roi le grand œuvre royal.

LE ROI, *avec prudence.*

J'admire... je conçois tes vœux enthousiastes...
 Louis a — j'y consens — des pensers assez vastes,
 Mais j'ai honte à savoir que des moyens suspects
 Servent les nobles buts dignes de nos respects.
 ...Les lâches trahisons, patiemment ourdies,
 Toutes les cruautés, toutes les perfidies,
 Voilà par où, demain, nous verrons triomphants
 Le génie et l'orgueil du roi que tu défends!
 Et je souffre à savoir qu'un beau projet se fonde
 Sur des actes pervers qui sont l'horreur du monde.
 ...Ah! j'eus d'autres espoirs, car j'ai vu d'autres temps!

FORBIN

Oui?... Jeanne d'Arc?

LE ROI, *entraîné par ses souvenirs.*

Oui, Jeanne d'Arc. J'avais vingt ans...
 Avec Coucy, Dunois et la Hire et Xaintrailles,
 J'ai bataillé, près d'elle, en toutes ses batailles :

Eh bien, pure et loyale, et forte avec douceur,
C'est sans haine qu'elle chassait l'envahisseur !
Aucune chair ne fut par son glaive frappée ;
Elle gardait vierge comme elle — son épée ;
Sa main ne brandissait que l'étendard de Dieu ;
Il palpitait, dans la mêlée, au beau milieu
Des sanglants corps à corps, et cette blanche flamme,
Élevant en plein ciel la candeur de son âme,
Rayonnait par-dessus les haines et les cris !
Un jour... quel souvenir!... sous les murs de Paris,
C'est moi, c'est moi qui vis tomber Jeanne blessée,
Du haut de son cheval tout à coup renversée,
Et c'est moi, le premier, qui, des mains que voilà,
L'ai remise à cheval en criant : « Sauvons-la ! »
Hélas ! nul ne devait la sauver, ni les prêtres
Ni les rois, tous félons, indifférents ou traîtres,
Et la France laissa la sainte sans secours...
Jeanne appelle : le pape et le roi restent sourds ;
Le pape est la prudence et le roi l'indolence ;
Jeanne appelle, — et n'entend qu'un infâme silence.
Dieu permet le triomphe et le règne du mal ;
Il permet la prison, l'horrible tribunal,
Le bûcher de Rouen, ce crime entre les crimes !
Puis, — Jeanne morte, — après tant de combats sublimes
Qui portèrent si haut nos âmes de vainqueurs,
La paix fit brusquement s'abaisser tous les cœurs !

Les héros de la veille, en dégrafant leur casque,
 Jetaient loin d'eux vertus et gloire, comme un masque,
 Car souvent les meilleurs de nous, si grands soient-ils,
 Ne se montrent héros qu'en face des périls!...

Des hauteurs du passé que la chute m'est rude!
 Sommes-nous châtiés de notre ingratitude?

Je ne sais ; mais, vois-tu, je suis las à la fin
 Des rois dupeurs, dupés, tous jouant au plus fin,
 Et j'aime mieux l'esprit ignorant d'un rustique
 Que l'art des princes tel que Louis le pratique.
 J'ai vu Jeanne!... et mes yeux, pour s'en être éblouis,
 Me montrent très obscurs les projets de Louis.
 Ce jôuteur est madré : c'est à quoi je prends garde.
 Ton conseil a du bon, en ce qui le regarde,
 Mais j'y veux réfléchir, à loisir, quelque temps...

FORBIN

Le roi Louis ferait vos Provençaux contents :
 Il frappe seulement ce qui par trop s'élève.

LE ROI, *impatiente.*

Tu me presses beaucoup. C'est assez ; fais-moi trêve.
 Nous reviendrons bientôt, dans un meilleur moment,
 Sur les motifs qui vont dicter mon testament.
 Prenons quelque repos ; j'ai la tête lassée...
 Que j'aime mieux une chanson bien cadencée,

Que ces discours brouillés qui sont le lot des rois !
J'ai bataillé, j'ai pris part à bien des tournois ;
A Rouen, à Toulon, j'ai vu fêtes et joutes :
Les luttes des chanteurs me charment entre toutes,
Et mieux que mes châteaux ma bastide me plait.

*Apercevant une jeune paysanne qui semble
chercher son chemin.*

Tiens ! quelle est cette enfant avec son pot au lait ?

SCÈNE IV

LES MÈMES; LA PETITE PAYSANNE

LE ROI

Venez ça, ma mignonne.

Elle s'approche du roi.

— Eh ! comme elle est gentille !

Et pas farouche !... Où courez-vous, la belle fille ?...

Vois, Forbin, comme elle a des yeux intelligents !

A la paysanne.

Ce n'est pas un jardin où passent toutes gens.

Vivement, craignant d'effaroucher la fillette.

Surtout, ne prenez pas cet avis pour un blâme.

A Forbin.

Cette Provence a des yeux noirs qui sont de flamme!

A la paysanne qui fait mine de se retirer.

Vous avez peur de moi?

LA PAYSANNE

Peur de vous, moi, pourquoi?

Non! je n'aurais pas peur, quand vous seriez le roi.

LE ROI

Vous ne le connaissez donc pas, le roi, mignonne?

LA PAYSANNE

De son palais je ne connais encor personne.

Depuis hier seulement nous sommes ses fermiers.

Je porte au roi du lait bien crémeux ;

Elle découvre son pot au lait.

Vous voyez?

Il en sera content... Je cherche les cuisines :

Est-ce loin?

LE ROI, *désignant la direction.*

Non, par là ; près, sans être voisines.

LA PAYSANNE, *après un peu d'hésitation.*

A présent, vous savez la fille que je suis ;
Vous, qui donc êtes-vous ?

LE ROI, *souriant.*

Rien qu'un bonhomme.

LA PAYSANNE, *curieuse.*

Et puis ?

LE ROI

Un chanoine... qui peut t'aider par sa prière,
Et te trouver un bon mari, gento fermière !

LA PAYSANNE, *subitement attristée.*

Ah !

LE ROI

Eh bien, qu'as-tu donc ! Me voilà tout marri —
De t'attrister... en te parlant d'un bon mari.

Il l'attire vers lui doucement en lui prenant la main.

Ouvre ce petit cœur, gros de peine, au bon père.
Je puis t'aider... Voyons, tu fus sage, j'espère ?

Bien sage? oui? Tu n'as rien à te reprocher?

Elle fait signe que non.

Alors, causons, puisque tu n'as rien à cacher.
Ton amoureux est-il soldat? marin, peut-être?
J'en peux parler au roi lui-même; il est bon maître;
Dis ta peine : le roi voudra te protéger...
Il est loin, l'amoureux?...

LA PAYSANNE, *suffoquant.*

Oh! oui, il est berger

En Arle!...

LE ROI, à *Forbin.*

Il doit jouer de la flûte!

Elle s'essuie les yeux.

Elle pleure!...

LA PAYSANNE, *sanglotant.*

Je pleure, parce que mon père, tout-à-l'heure,
M'a dit qu'il veut me voir prendre un autre amoureux.

LE ROI

Tout simplement?... Je veux voir, moi, les gens heureux!
Autour de moi. Le roi s'informera, petite,
Des raisons de ton père.

LA PAYSANNE, *suffoquant.*

Alors, qu'il fasse vite,

Le roi!

LE ROI

Nous l'instruirons de la chose au plus tôt.
Va, porte-lui ton lait... Attends ; encore un mot.
Quel est le nom de ton père ?

LA PAYSANNE

César-Antoine.

LE ROI, *avec emphase.*

C'est juste. Et... MARIUS ?

LA PAYSANNE

Non, bon père chanoine.

LE ROI

Et ton nom, à toi ?

LA PAYSANNE

Jeanne.

LE ROI, *ému, se lève brusquement.*

Oh ! Forbin, tu l'entends ?

Jeanne! Tout mon passé de gloire ; mes vingt ans :

Moi, duc de Bar, et ma sainte mère Yolande,
Nous conduisons, certains que Dieu nous le commande,
Jeanne d'Arc, chez le roi Charles VII, à Chinon...
Jeanne!... je la revois, dès qu'on me dit son nom...
Elle est là, devant moi, chaque fois que j'en parle :
Je la revois, dans Reims, au sacre du roi Charle :
Pas très grande, bien droite, et plaisante au regard ;
Elle sembla grandir en haussant l'étendard.
Je revois son armure, où reluisaient, par places,
Les feux blancs, rouges, bleus, qui tombaient des rosaces.
Comme au roi, tous les pairs, les cardinaux, la cour,
Faisaient à la guerrière un magnifique entour.
Nul ne la regardait avec indifférence,
La bergère qui sacrait roi le roi de France,
Et d'un prince déchu faisait si haut vainqueur...
Forbin, le peuple est grand qui suscite un tel cœur
Dans une obscure et pauvre et douce pastourelle.

*Il s'assied pour parler de plus près à la petite
paysanne qui l'écoute d'un air d'admiration
naïve.*

Toi qui portes son nom, sois pieuse envers elle ;
Ce nom promet bonheur à qui sait l'honorer,
Et puisqu'il te protège, il ne faut plus pleurer.
Mais quoi?... Tu ne sais rien de l'histoire de Jeanne?

LA PAYSANNE

C'est une fée?

LE ROI

Eh non ! rien qu'une paysanne
Tout comme toi.

A Forbin.

Fais-lui le récit merveilleux
Et nous verrons des pleurs plus fiers dans ses beaux yeux.
Va, dans ce cœur d'enfant jette une bonne graine.

A la paysanne.

Ecoute, toi ; c'est l'histoire de ta marraine.

Le roi fait signe à Forbin de s'asseoir à ses côtés. La petite paysanne, assise à terre sur ses talons, les mains jointes par admiration, comme à l'église devant les rayonnements de l'autel, écoute Forbin. Il parle avec simplicité sur un ton de condescendance, comme on fait à un enfant le récit d'un conte qui doit l'amuser et l'émerveiller.

FORBIN

Voici. — Jeanne filait en gardant ses moutons.

LA PAYSANNE

Comme moi.

FORBIN

Les Anglais, tels que des loups gloutons,
Dévastaient le pays des Francs, et, par avance,
Ils se voyaient déjà maîtres... de la Provence !
Le roi de France était un pauvre roi battu.
Lors un archange, lance au poing, d'acier vêtu,
Saint Michel, apparut, dans l'ombre d'un grand chère,
A Jeanne, qui gardait ses moutons dans la plaine.
— « Oh ! Jeanne ! ton pays saigne, et c'est grand'pitié,
Dit-il ; l'Anglais par toi doit être châtié.
Boute-le hors de France. Allons, sèche tes larmes ;
Prends le glaive ; revêts l'habit des hommes d'armes :
Toi seule ordonneras la France en désarroi ;
Va, commande aux soldats ; commande même au roi ! »
...Voilà Jeanne à cheval, en tête d'une armée,
Et, le soleil dorant sa cuirasse enflammée,
Son étendard tout blanc flottant dans l'air tout bleu,
Jeanne chassa l'Anglais, par la grâce de Dieu.

LA PAYSANNE, *élevant ses mains jointes.*

C'est beau !

LE ROI, à *Forbin*.

Ne lui dis pas la fin de cette histoire,
Le crime inattendu qu'elle aurait peine à croire.
Il faut aux innocents des contes merveilleux
Qui ne profanent pas leur âme ni leurs yeux.

A *Jeanne*.

Lorsque ton amoureux reviendra, ma petite
Jeanne, — viens au château parler au roi bien vite.
Tu n'auras, pour qu'on t'introduise auprès du roi,
Qu'à montrer cet anneau, — que je te donne...

LA PAYSANNE, *tendant la main vers l'anneau*.

A moi?

LE ROI, *élevant l'anneau*.

Je suis un grand ami du roi...

Tout bas, d'un ton confidentiel :

Je le confesse!...

Va, la bague est à toi... Je tiendrai ma promesse.

Elle saisit l'anneau avidement et se met à courir.

Eh! ne renverse pas ton lait en trop courant!

Elle disparaît.

SCÈNE V

LE ROI, FORBIN

LE ROI, *respirant largement.*

Ah! je me sens le cœur plus pur, plus chaud, plus grand...
Oui, j'aime, — et c'est souvent par là que Dieu m'éclaire, —
A retremper mon cœur dans le cœur populaire.

*Un silence, pendant lequel le roi paraît méditer
profondément.*

FORBIN, *insinuant.*

L'œuvre que commença Jeanne, d'un cœur chrétien,
Louis la continue...

LE ROI, *se redressant vivement.*

En diable!

FORBIN

J'entends bien ;
 Mais il veut une France à son gré ; forte et grande.

LE ROI, *après avoir réfléchi encore.*

Eh bien... j'incline au choix que Forbin recommande.
 Tout en suivant mon goût pour mon neveu germain.
 Ce Louis, qui voudrait me voir mort dès demain,
 Est un démon, dont malgré moi, jè me détourne.

FORBIN, *étonné.*

Vous évincez-Louis ?

LE ROI, *mâlicieux.*

Non pas... mais je l'ajourne.
 J'aurai deux héritiers ; tels seront nos accords.
 Pour que Louis hérite, il lui faudra deux morts.
 Qu'ainsi soit fait... A moins que Dieu ne me désigne,
 Par un signe certain, un héritier plus digne.
 Informe donc Charles d'Anjou ; fais-lui savoir
 Qu'étant notre héritier, il nous doit venir voir.

FORBIN

Je peux partir sur l'heure, et porter le message ?
 Le secret en serait mieux gardé.

LE ROI

C'est fort sage.

FORBIN

Puis, aussitôt après... (et si vous le vouliez,
Sire) j'irais passer quelques jours à Soulliers...
Ma bonne ville attend de moi plus d'un service.

LE ROI

Soit, c'est convenu. Prends du repos ; c'est justice ;
Ta bonne ville a le prestige d'un haut lieu,
Et j'ai goûté parfois la paix, celle de Dieu,
Sous l'imposante nef de sa petite église.
Va, Forbin ; reviens tôt ; et que Dieu te conduise.

FORBIN, *saisissant la main que lui tend le roi.*

Sire, je suis à vous corps et âme.

LE ROI, *d'un ton pénétré.*

Je sais.

Forbin s'incline et se retire.

SCÈNE VI

LE ROI, *seul.*

LE ROI

Lent à choisir, ne suis-je pas prompt à l'excès
Quand je proclame un choix que j'ai cru très sagace?
...Mais, si j'écarte Charle, à qui donner sa place?

Un silence.

A René de Lorraine?... il a les meilleurs droits;
Mais les droits naturels, seuls, font-ils les bons rois?

Un silence.

Mon éternel scrupule est un mal qui m'obsède...
Dois-je — s'il en est temps — rappeler Palamède?
...Non : Charles sera roi. Le sort en est jeté.

*Le sénéchal, Cosse, paraît. Le roi, absorbé dans
ses réflexions, ne l'aperçoit pas tout de suite.*

SCÈNE VII

LE ROI, LE SÉNÉCHAL

LE ROI, *apercevant enfin le sénéchal.*

Qu'y a-t-il?

LE SÉNÉCHAL

Ayant vu que Forbin a quitté
Tout à coup le palais, d'une allure assez vive,
Sire, j'ai cru devoir...

LE ROI, *comme frappé d'une inspiration subite.*

Attendez!... que j'écrive
Deux mots pour lui.

LE SÉNÉCHAL, *s'éloignant vers la sortie.*

S'il doit revenir sur ses pas,
Sire, — je peux courir?...

LE ROI, *tout en écrivant.*

... Ne le retardons pas.

... Ces deux mots changeront le ton de son message.

Lisant ce qu'il a écrit :

« Palamède, songez qu'une promesse engage
Pour toujours : ne donnez à Charles — que l'espoir. »

Au sénéchal, en lui tendant la missive :

Lancez un cavalier ; puis, revenez me voir.

LE SÉNÉCHAL

Un bon cheval joindra le chancelier, sans peine.
Sire... rien de plus?

LE ROI

Rien.

— Le sénéchal sort en hâte.

SCÈNE VIII

LE ROI, *seul.*

Donc, — René de Lorraine?

Je veux, je dois juger son esprit et son cœur...
Certe, il ne suffit pas qu'un soldat soit vainqueur
Pour qu'au regard du sage il soit digne d'estime,
Mais un petit-fils !... c'est l'héritier légitime :
Donc, je dois voir le duc de Lorraine : il le faut.
... Je me retournerai vers l'autre, à son défaut...
... René le brave est-il René le bon ? j'en doute.

On entend au dehors des rumeurs, des froissements d'armures... Le roi, étonné, prête l'oreille. Le sénéchal entre vivement.

SCÈNE IX

LE ROI, LE SÉNÉCHAL

LE ROI

Eh, quoi ! votre courrier n'est donc pas sur la route ?
J'entends de bien grands bruits pour un petit départ ?
... Ou serait-ce un retour de Forbin, par hasard ?

On entend un bref appel de trompette.

LE SÉNÉCHAL, *avec un peu d'embarras.*

Non, sire.

LE ROI

Qu'est-ce alors ? et qu'allez-vous m'apprendre ?

LE SÉNÉCHAL, *d'un ton mal assuré.*

A Lyon, où le roi Louis vient de se rendre,

Il souhaite vous voir, sire... et vous fait prier
De l'y rejoindre.

LE ROI, *qui a froncé le sourcil.*

...Et mon intime conseiller

N'est plus là, — juste à l'heure où Louis...

Après réflexion.

Bah ! qu'importe !...

...Mieux, même ! je serai plus libre, de la sorte,
Car Forbin, pour Louis, est par trop partial...

Au sénéchal :

Et comment m'est porté le message royal ?

LE SÉNÉCHAL

Par cinquante Écossais, qu'un chevalier commande,
Lequel vous transmettra la royale demande :
— « Vos routes, m'a-t-il dit, ne sont pas sans danger. »

LE ROI, *avec une sourde irritation et ironique.*

Et ce bon roi Louis songe à nous protéger ?

Son irritation va croissant, à mesure qu'il parle.

Ainsi donc, rêvant d'être, un jour, mon légataire,
Mon neveu m'expédie un appel... militaire !

Il pense intimider le vieil oncle... Neveu,
Ce n'est pas sur ce ton que l'on m'adresse un vœu !

D'un accent furieux :

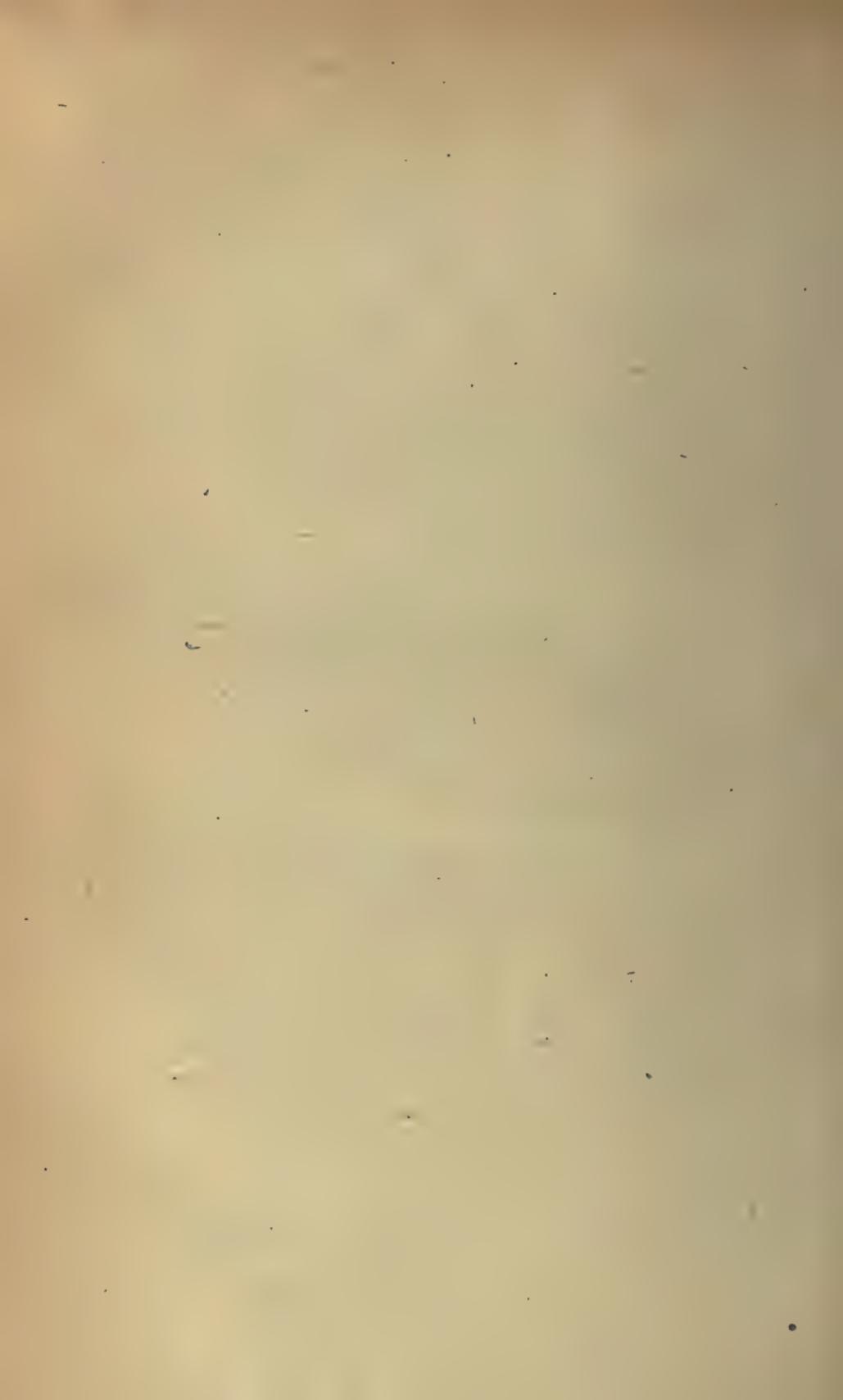
M'envoyer ses valets d'Écosse!... Par Saint-George !
Dans mon propre palais c'est me prendre à la gorge !
Croit-il que ses soudards m'inspirent quelque effroi ?
Plus vieux soldat que lui, comme lui je suis roi !
...La menace est visible... et l'insolence extrême !
Pourquoi m'appelle-t-il ? que ne vient-il lui-même ?
...Eh bien, soit!... Escorté de cent bons cavaliers,
J'irai répondre à ses procédés singuliers,
J'irai!... Prépare un bon discours, une harangue
En pur français... Tu sais manier cette langue ?
Sois éloquent, sois souple, audacieux, — et clair !
Pousse la pointe, et — sans trop atteindre la chair, —
Déchire, au moins un peu, — la peau de l'hypocrite!...
Louis veut ma visite?... il aura ma visite!
Enumère avec soin tous les griefs que j'ai,
Et venge — avec des mots ! — ton vieux prince outragé.
Aiguise chaque mot... car, vois-tu, l'art de dire
Est un art souverain, que j'aime, — et que j'admire ;
Et le trône des rois, la majesté des Cours,
Ont quelquefois tremblé devant un bon discours !

Il sort violemment, suivi du sénéchal.



ARMOIRES DU BON ROI RENÉ

(Page 446, tome II, de l'*Histoire de Provence*,
par HONORÉ BOUCHE.)



1480.

CHARLES III

Roy de Ierusalem, de Naples, de Sicile, d'Aragon, de Valence, de Majorque, de Sardagne & de Corse; Duc d'Anjou. XXVII. & dernier COMTE de PROVENCE de la deuxieme maison d'Anjou, Forcalquier, Piedmont, Barcelonne, du Maine, & de Guse: Viconte de Châtelleraud & du Martigues.

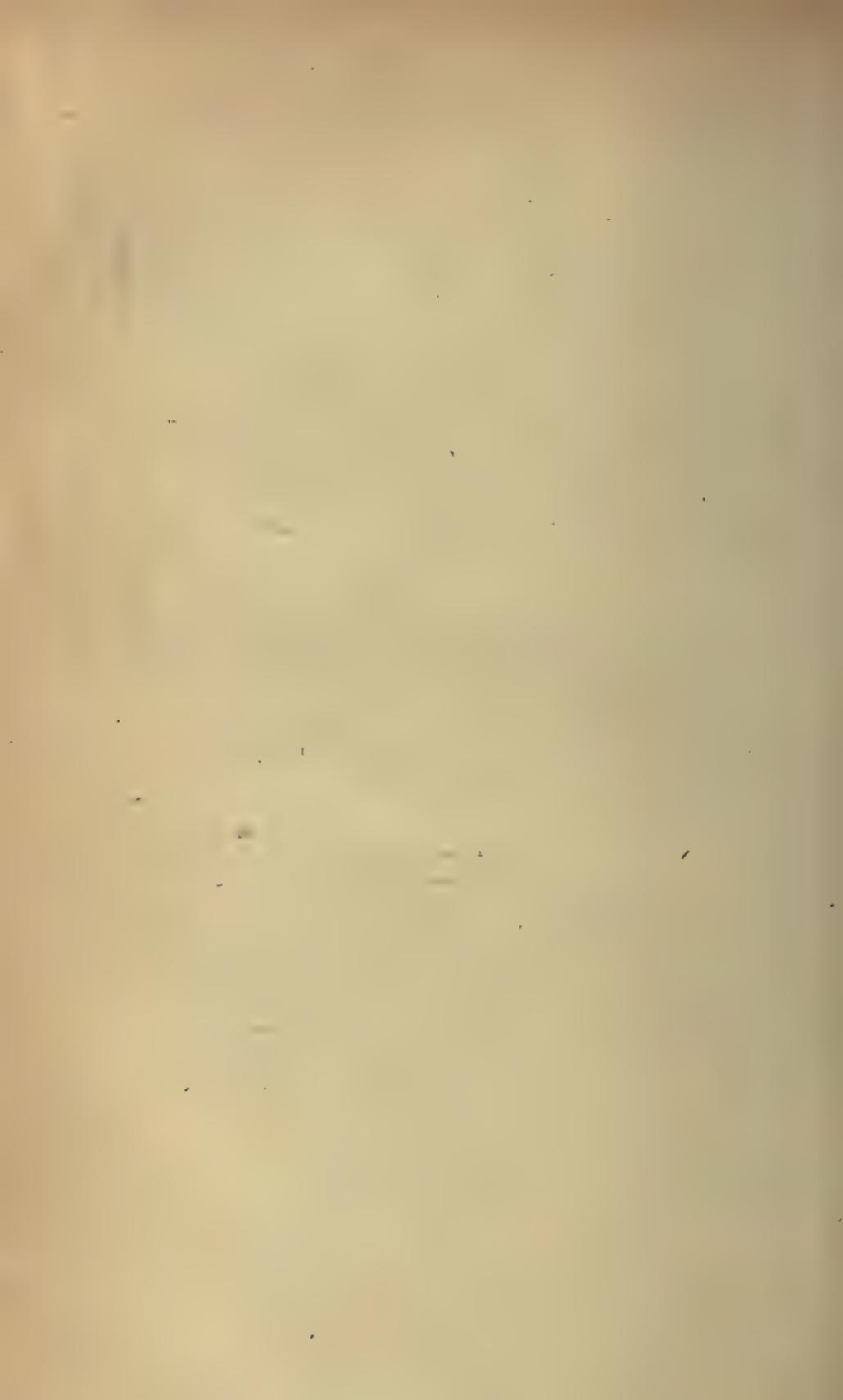
CHAPITRE V.



Contemporain
de

Sixte IV. Pape.
Ferdinand d'Autriche Empereur d'Occident.
Louis XI. Roy de France.
Jean de Chalon II. du nom Prince d'Orange.
Charles premier du nom Duc de Sauoye.
Lambert Prince de Mourgues.

Successeur du bon roi René, CHARLES III légua la Provence à la France. Image empruntée à l'*Histoire de Provence*, par HONORÉ BOUCHE.



ACTE II



ACTE II

Même décor.

SCÈNE PREMIÈRE

LE ROI, FORBIN

Au lever du rideau, le roi, assis devant une table de pierre, est occupé à enluminer un parchemin, sous les yeux attentifs de Forbin.

LE ROI, *tout en maniant le pinceau.*

Un jour mon testament aura de grands témoins,
Ami ; nous devons donc y mettre tous nos soins.
Le roi Louis, à qui nous l'avons fait connaître,
Depuis ce moment-là nous parle trop en maître.

Parfois il me caresse, ou, plus souvent, me mord,
 Et, trop visiblement, ne songe qu'à ma mort.
 Vante-moi ses talents mais non pas sa personne.

FORBIN

La France, ce n'est pas le roi : c'est la couronne ;
 La Provence y serait le plus beau des fleurons.
 Vos projets sont fixés...

LE ROI

Nous verrons... nous verrons.

FORBIN

Quoi, Sire, pensez-vous y changer quelque chose !

LE ROI, *gravement.*

Le ministre propose et le roi seul dispose.

FORBIN

Une France où n'est pas la Provence, c'est peu.
 Elle n'a pas la mer latine au manteau bleu,
 Où l'écume, en jouant, met des flocons d'hermine.

LE ROI, *souriant.*

Elle est donc un psautier qu'il faut que j'enlumine ?

FORBIN

Et qui sera parfait, si votre noble main
 Daigne enrichir d'azur et d'or son parchemin.

LE ROI, *posant son pinceau.*

Monsieur le chancelier, vous tournez au poète ;
J'en suis charmé.

FORBIN

Louis veut la France parfaite
Il lui faut la Provence au ciel toujours riant ;
Marseille aux mâts nombreux, porte de l'Orient ;
Avignon, et les tours de son château des papes,
Que l'or rouge des soirs vêt de splendides chapes
Orange la romaine et son arc triomphal ;
Puis, gardien de la mer, Toulon-le-Martial ;
Puis — la cité du beau-savoir, Aix, votre ville,
Que vante l'univers comme la plus civile,
Parce que son bon roi, lui-même troubadour,
Reçoit la poésie et les arts à sa cour ;
Vous êtes bien le roi le plus lettré d'Europe.

*Le roi a souligné de gestes approbateurs chaque
détail de cette énumération.*

LE ROI

Voyez de quel réseau de soie il m'enveloppe !
Eloge pour éloge, ô roi des chanceliers :
Vous avez une ville ; on la nomme Soulliers :
Avec deux, vous seriez le mieux chaussé du monde...

Il se frotte les mains.

Est-ce un bon mot, ça, hein ?

Il reprend ses pinceaux.

FORBIN

De grâce sans seconde ;

Et qui permet peut-être à votre serviteur,
Puisque vous lui parlez en ami, sans hauteur,
De vous représenter que Louis, roi de France,
Se sachant le second dans votre préférence,
Compte qu'il recevra, de vous, par Charles III,
La Provence. Il en a deux paroles de rois.
Sire, lorsqu'à Lyon vous l'avez vu naguère...

LE ROI, *fronçant les sourcils et jetant ses pinceaux.*

Il m'y fit appeler sous menace de guerre,
Car ses ambassadeurs me vinrent escortés
Par des soudards casqués, bottés et bien montés,
Par des pantins d'acier tout hérissés de lances !
Et je n'y fus que pour braver ses insolences !

FORBIN, *décontenancé.*

Ah !...

LE ROI

Toi, prenant alors ton repos à Soulliers,

Tu manquas, à Lyon, parmi mes familiers.
Sache donc... ou plutôt...

Il frappe avec une baguette d'acier sur le timbre.

Il te plaira d'entendre
Comment d'autres que toi, là-bas, m'ont su défendre ;
Et qu'au besoin, mordieu, ma débonnaireté
Se rehausse d'orgueil quand je suis insulté!

Un serviteur paraît.

Qu'on appelle le grand sénéchal de Provence.

Sort le serviteur.

Il te va mieux que moi prouver ce que j'avance.

Le sénéchal entre.

SCÈNE II

LES MÊMES ; LE GRAND SÉNÉCHAL

FORBIN

Sans être renseigné par le grand sénéchal,
Je sais que vous portez en roi l'orgueil royal,
Et la vaillance unie à la bonté sereine.

LE ROI

Monsieur le sénéchal, voici dix jours à peine,
J'ai rencontré Louis en solennel conseil.

A Forbin :

Nous étions entourés du royal appareil,
Ambassadeurs et hauts seigneurs, prêtres, laïques,
Qui, graves, écoutaient nos discours et répliques.

Au sénéchal :

Répétez-nous,

Désignant Forbin.

— et nous en serons réjouis, —

Ce qu'en mon nom vous avez dit au roi Louis.

LE SÉNÉCHAL

En tel cas l'orateur doit surveiller sa langue,
Sire, et j'avais appris mot à mot ma harangue.

LE ROI

Tant mieux. Et toi, Forbin, écoute ; écoute bien.

*Le sénéchal prend l'attitude hautaine qu'il eut en
présence du roi Louis.*

LE SÉNÉCHAL, *répétant son discours.*

« Le roi mon maître, ô roi de France très chrétien,
Est de votre sang même ; et cet honneur lui donne
De doubles droits : pour son titre et pour sa personne.
Etant de votre sang et votre oncle, il attend
Les bontés du neveu dont il est mal content.
Vous lui devez protection et bons offices ;
Pourtant vous le blessez de graves injustices :
Il est abandonné de vous ; et, — pis encor
Que de l'avoir privé d'apanages et d'or,

Comme pour lui laisser le seul rang de chanoine, —
 Vous lui retirez, roi Louis, son patrimoine.
 Ces mauvais traitements, bien faits pour outrager,
 Les souffre-t-il sans quelque espoir de se venger?
 Non ;... et ce sentiment naturel de colère
 Nous-mêmes — en risquant, Sire, de vous déplaire, —
 Nous l'avons poussé, tous, à vous en faire aveu,
 Tous, — et moi le premier, à la grâce de Dieu!...
 Nous l'avions obligé, sans crainte, sans vergogne,
 De proposer entente à Charles de Bourgogne ;
 Et, pendant quelque temps, ce pacte fut conclu.
 Et puisse cet aveu, fait d'un cœur résolu,
 Aujourd'hui vous porter à rendre au roi mon maître
 Les droits que vos devoirs sont de lui reconnaître.
 Vous ne permettrez pas qu'une seconde fois
 Un juste orgueil blessé mette aux prises deux rois,
 Puisque nous venons, nous, offensés sans rancune,
 Prince, honorer en vous la France et sa fortune.
 Les services sont grands à vous, par nous, rendus.
 Ceux que vous nous devez sont encore attendus.
 Sire, opposez-les bien les uns devant les autres ;
 Les nôtres sont acquis : nous espérons les vôtres. »

LE ROI, *se frottant les mains.*

Et Louis ne s'est pas irrité, le malin!
 Et, dans sa main câline, aux ongles de félin,

Pressant la mienne, il m'assura maint avantage!
...Jusqu'à vouloir payer mes dépens de voyage!

FORBIN, *satisfait.*

Ah!

LE ROI, *vivement.*

Mais, depuis, fécond en tours comme en détours,
Tout à peine rentré dans son terrier de Tours,
Il a fait un accord secret avec Guillaume
De Châlons! Donc... Louis aura-t-il mon royaume?...

Au sénéchal.

Bien; mettez le discours en double, en triple écrit;
Il me conviendrait fort que l'univers l'apprit.

Le sénéchal s'incline et se retire.

SCÈNE III

LE ROI, FORBIN

FORBIN, *conciliant.*

Rien n'est changé... Louis est toujours le même homme
Et c'est par ses défauts qu'il promet d'être, en somme,
Vainqueur des trahisons et des rébellions.

LE ROI, *songeur.*

Oui, oui, c'est un renard qui vaincra les lions.
Mais, moi, suis-je un lion pour qu'il me cherche noise?
Je suis las, à la fin, de sa façon sournoise.

Avec fermeté.

Or ça, j'attends René de Lorraine aujourd'hui,
Pour bien savoir ce que je dois penser de lui.

FORBIN, *étonné.*

Charles d'Anjou, pourtant, a bien votre promesse ?

LE ROI

Charles est respectueux plus qu'un fils. Par la messe !
C'est le plus doux, le plus docile des neveux ;
Et celui-là, du moins, veut tout ce que je veux.
Depuis hier il attend, et saura voir sans haine,
Ici, — mon petit-fils René, duc de Lorraine,
Vainqueur du Téméraire et héros de Nancy.
J'admire René ; donc, Charles l'admire aussi.
Charles n'est pas un rustre en quête d'héritage :
Mon scrupule hésitant lui semble d'un vrai sage.

Forbin, mécontent, garde le silence.

Tant qu'on existe, on peut, sagement, prudemment,
Pour faire toujours mieux, changer un testament.
Faire bien, tenter mieux, c'est ma loi souveraine.

Un officier paraît, puis René de Lorraine.

L'OFFICIER

Majesté...

Annonçant.

Monseigneur René, duc de Lorraine.

SCÈNE IV

LES MÊMES ; LE DUC DE LORRAINE

Le duc paraît : il est revêtu d'une riche armure. Il salue le roi qui lui fait un geste d'accueil ; puis, il prend la parole en chevalier plein de gloire et de suffisance. Le roi tout de suite semble choqué d'une si hautaine assurance ; et, à plusieurs reprises, regarde Forbin d'un air d'intelligence comme pour lui faire part de sa surprise et de sa déconvenue qui vont croissant à mesure que le duc parle.

LE DUC

Vous avez désiré me voir, Sire, je viens ;
Non pas que je me sente envieux de vos biens
Qu'à Charles, pour l'instant, votre grâce destine,
Mais parce que je hais la marche clandestine ;

Et je viens vous parler, Sire, en prince loyal
Qui croit de son devoir d'évincer son rival.
Charle est un brave cœur, une âme simple et tendre,
Mais un trône est bien difficile à défendre ;
Votre opulent royaume est toujours convoité :
C'est en soldat que je crois l'avoir mérité.
J'ai pris Nancy. La Suisse acclame ma victoire.
J'ai donc conquis déjà ma place dans l'histoire ;
Et si vous choisissez en moi votre héritier,
J'entends garder intact votre royaume entier,
Jusqu'à la mort, — par la politique et l'épée.
Mon espérance en vous doit-elle être trompée ?
Je ne saurais le croire, à juger mon rival,
Pâle, chétif, mal fait pour le fardeau royal,
Puisque son bras ne peut porter lance ni glaive.
Sire, le sang nous lie ; et l'honneur que je rêve,
Légitimé par la nature et par le droit,
N'étant pas sans péril, votre orgueil me le doit ;
Car si j'ai su, prudent, préparer la victoire,
Puis me montrer hardi jusqu'à forcer la gloire,
C'est bien pour imiter les hautes actions,
Que vous tentiez quand nous, à peine, nous naissions.
J'admire, en chevalier, vos exploits de jeunesse ;
Je souhaite qu'en moi votre gloire renaisse,
Et déjà le destin prévoyant m'a donné
A garder pur et fier le beau nom de René.

LE ROI, *d'un ton ambigu.*

Ton langage est d'acier doré, neveu ! Tu parles
 De plus haut que Louis !... beaucoup plus haut que Charles
 Il est vrai, je pensais à toi pour héritier...
 Ton métier de soldat est un fort beau métier...
 Ta victoire à Nancy m'avait remué l'âme,
 Mais ton puissant discours, qui jetait feu et flamme,
 M'a paru décevant... je ne sais dire en quoi...
 Un batailleur, René, ce n'est pas tout un roi...
 Et, vois-tu... (nous causons, là, d'une grave affaire...)
 Je ne crois plus que ce soit toi que je préfère...

Un silence.

Les peuples ont raison de craindre un peu leurs chefs.
 Ils ont contre les rois de trop justes griefs ;
 Plutôt qu'à les servir, mon beau neveu, nous sommes,
 Nous, les rois, trop enclins à nous servir des hommes,
 Comme instruments muets de nos ambitions...
 En t'espérant, tantôt, c'est à quoi nous pensions.

*A mesure que parle le roi, le duc se roidit dans
 sa fierté.*

Parlez, Forbin ; tous vos conseils sont bons à suivre.

FORBIN

Sire, si vous voulez faire, après vous, revivre,

Avec ce nom : « René », votre maison d'Anjou,
Et sertir ce grand nom d'Anjou, comme un bijou
A mettre au doigt d'un duc que la Lorraine acclame,
Cette idée est vraiment digne de sa grande âme ;
Et nous la servirons au mieux, car nous tenons
Vos noms pour les plus purs qui soient entre les noms.

LE ROI

Bien, très bien.

FORBIN

Mais alors, pour que cette pensée
Ne soit pas au hasard des avenirs laissée,
Sire, le duc René pourrait, dès aujourd'hui,
Abandonner son nom et ses armes, à lui,
Lorrain, — pour le seul nom et pour les armes pleines
D'Anjou.

LE DUC, *avec un sursaut, et se roidissant
toujours davantage.*

Quitter mon nom et les armes lorraines!

LE ROI, *satisfait, regardant Forbin d'un air
d'intelligence.*

Rien de mieux... A ce prix notre pacte est signé.

LE DUC

Je ne vois pas pourquoi mon nom est dédaigné,

Car, tout en l'honorant, ce semble, on le dédaigne.
Serait-ce un piège?

LE ROI

En quoi vois-tu qu'on te contraigne?
Choisis en liberté.

LE DUC

Serais-je pas bien fou,
De prendre le seul nom et les armes d'Anjou,
Quand j'y serais sans droit puisqu'il est apanage?

LE ROI

Choisis.

LE DUC, *après réflexion.*

Mais je prendrai, par un juste partage,
Armes et noms lorrains, armes et nom d'Anjou.

LE ROI

C'est dédaigner la France...

LE DUC

En vérité, par où?

LE ROI, *nettement.*

Je ne suis pas, des deux, celui qui sollicite.
France, garde tes droits; Lorraine, ta limite.

LE DUC, *faisant un effort pour dominer sa colère.*

Ne peut-on détourner de si promptes rigueurs?

LE ROI

J'ouvre les yeux : nous n'avons pas les mêmes cœurs.

LE DUC

Que voulez-vous enfin?

LE ROI

Provence unie à France.

LE DUC

Mais, entre nos deux cœurs, quelle est la différence?
N'aimez-vous pas en moi la gloire des combats?

LE ROI, *révant.*

La gloire sera-t-elle où la France n'est pas?

*Charles d'Anjou paraît, s'arrête et ne s'avance
que sur un signe du roi.*

SCÈNE V

LES MÊMES ; CHARLES D'ANJOU

Sur un signe du roi, Charles s'avance vers lui et s'incline.

LE ROI

Charles d'Anjou... Je veux te léguer ma Provence,
Qu'en dis-tu dans ton cœur ?

CHARLES

Vous le savez d'avance,
Sire, — car tous vos vœux sont devenus les miens.
Je pourrais, après vous, pour défendre vos biens,
Avoir un bras plus fort, — non pas un cœur plus ferme.
Peut-être que ma vie est proche de son terme,

Mais, vivant ou mourant, sans faillir je tiendrai
Le serment que je fais, serment deux fois sacré,
De léguer à Louis, pour accroître la France,
Votre royaume entier, du Var à la Durance,
Et je vous garderai l'amour des paysans
Qui fait la gloire et la douceur de vos vieux ans.

LE DUC, *froidement irrité.*

Cette chanson rustique est une flatterie...

Regardant le roi.

Je vois qu'à tous les vents la vieillesse varie.

FORBIN, *violemment.*

Duc!

Charles et le duc se regardent fixement en silence.

LE ROI, *à Forbin.*

Non, laisse...

Avec hauteur.

S'il parle en reître, devant moi...

Avec tristesse :

Comment traiterai-il mes sujets, étant roi?

FORBIN

Cependant...

LE ROI

Laisse donc ; j'aime assez qu'il se montre :
J'avais pesé le pour, je veux jauger le contre.

LE DUC

Si vous aviez conclu le pacte décisif
Que vient de confirmer Charles, pour quel motif
M'avez-vous appelé ? — Tantôt que vous disais-je ?
J'avais bien deviné qu'on me tendait un piège ?
Mais pour quelle raison m'a-t-il été tendu ?

LE ROI

Notre pacte est bien tel que tu l'as entendu,
Mais je l'eusse changé, si, fier de mon avance,
Tu m'avais pris le nom d'Anjou, cher à Provence.

LE DUC, *hautain.*

C'est trop ! Je pars.

Affrontant Charles.

Et vous, Charles l'usurpateur,
Soignez vos galoubets comme un goujat pasteur,
Et faites bourdonner le tambourin sonore,
Mais pourtant apprenez, s'il en est temps encore,
L'art de coiffer le casque et de brandir le fer ;
Car j'emporte un affront que l'on me paiera cher !

On verra cette injure en répliques féconde ;
Tout ce que j'ai d'amis et d'alliés au monde
Se lèvera — pour me venger d'un tel affront.
La Provence a parlé ; mes Lorrains répondront !

Le sénéchal entre vivement.

SCÈNE VI

LES MÊMES ; LE SÉNÉCHAL

LE SÉNÉCHAL

Pour monseigneur le duc, Sire, un avis qui presse.

LE ROI

Quel ?

LE SÉNÉCHAL

On prévient le duc, d'une manière expresse,
Que Louis, qui le suit du regard en tous lieux,
Sire, même chez vous, ne le perd pas des yeux.

Se tournant vers le duc.

Vos chemins de retour sont coupés. Point d'issue.
C'est toute une entreprise habilement conçue...

Vers Arle ou Sisteron vous n'avez plus d'accès ;
Tous nos passages sont gardés par des Français,
Monseigneur.

LE DUC

Allons donc!... la nouvelle est suspecte.

Sur un mouvement du roi et de ses conseillers :

Eh... oui!... j'ose le dire au roi... que je respecte...
Dans tous vos conseillers je sens des ennemis,
Sire, et vous conviendrez qu'un soupçon m'est permis.
Vos gens doivent avoir machiné cette ruse...
On veut mon départ!...

LE ROI

Fils, ta rancune t'abuse.
Tu prends pour conseils, toi, la colère et l'orgueil.

LE DUC, *irrité.*

Sans Forbin...

D'un ton radouci.

... mon aïeul m'eût fait un autre accueil!

LE ROI, *étendant le bras.*

Je réponds de tous mes amis!

LE DUC, *perdant toute mesure.*

Mais... de vous-même?

LE ROI, *sévèrement.*

René!

LE DUC

... Je vous connais versatile à l'extrême.

LE ROI, *violemment.*

Mon fils!

LE DUC

Avec Louis, sais-je, moi, vos accords?...
Souvent sa politique eut d'étranges ressorts...
Nous verrons bien!... adieu.

Il sort avec précipitation.

SCÈNE VII

LES MÊMES, *moins* LE DUC

LE SÉNÉCHAL

Le duc court à sa perte,
Sire ; il ne trouvera pas une route ouverte,
Pas une !

LE ROI

Rappelez le duc !

*Le sénéchal transmet cet ordre à un serviteur
qui sort aussitôt.*

Il a raison,
Ainsi traqué, de ne plus voir que trahison.
Mais nous n'acceptons pas qu'il emporte ses doutes...
Ses chemins sont coupés?... cherchons-lui d'autres routes.

FORBIN

A coup sûr, vos guetteurs nous ont bien renseignés.

LE ROI, *avec une indignation douloureuse.*

Soyez donc duc et roi!... croyez que vous réglez!
Un roi, votre neveu, mauvais voisin, pénétre,
Comme chez lui — chez vous!... Un charbonnier est maître
En son humble cabane... et moi, le roi René,
Je ne serais que votre esclave couronné,
Roi Louis!... Cette fois, l'insolence est trop forte!

Le serviteur qui était sorti sur l'ordre du sénéchal reparait, lui dit un mot à voix basse, et s'éloigne.

LE ROI, *impatieut.*

Eh bien?... le duc?

SCÈNE VIII

LES MÊMES ; LE DUC

LE SÉNÉCHAL, *répondant au roi.*

Le duc rassemblait son escorte...

Le voici qui vient.

LE DUC

Sire?

LE ROI

Écoute... écoute-moi

Patiemment, mon fils... — J'excuse ton émoi,
Mais le roi Louis, seul, mérite ta colère.

Avec un mépris narquois :

C'est l'héritier lancé sur la piste qu'il flaire!...

D'ailleurs, par tout pays il a des espions...
Il aura su, par eux, que nous écrivions...

*Rudement impérieux, sur un mouvement de
René :*

Attends!

Avec bonté :

... et fais ce que l'amitié te conseille.
Mes gens, en armes, vont te conduire à Marseille...
Ta route?... Par Venise et les monts helvétiques.

LE DUC, *s'inclinant avec un respect subit et sincère :*

Je reconnais l'honneur des chevaliers chrétiens ;
Je le salue en vous, Sire, et je vous rends grâce.

Il se redresse et s'éloigne :

CHARLES, *l'arrêtant au passage :*

Quand vous voudrez ! sous le heaume et sous la cuirasse.

*Le duc répond au défi par un regard, hoche la
tête et sort, suivi du sénéchal.*

SCÈNE IX

LES MÊMES, *moins* LE DUCLE ROI, à *Charles*.

Bien défilé!...

Se tournant vers Forbin :

Forbin, je suis content de toi.

Cet insolent René se croyait déjà roi !

Tu l'as remis en place avec un stratagème

Très fin... que j'aurais bien voulu trouver moi-même.

Il est moins réfléchi que je n'eusse pensé,

Et Charles l'a, d'un mot, noblement distancé.

Entre le sénéchal.

SCÈNE X

LES MÊMES ; LE SÉNÉCHAL

LE SÉNÉCHAL

Les ordres sont donnés.

LE ROI, *riant*.

De protéger sa fuite?

Très bien ; sa fièvre, en mer, va tomber tout de suite.

Je conviens que Venise est un peu loin, vraiment,

Mais un voyage en mer n'est pas sans agrément.

Regardant le sénéchal.

Cosse paraît avoir encore un mot à dire?

LE SÉNÉCHAL

Les envoyés des Trois États... Où les conduire?

LE ROI, *très vivement.*

Ici, Cosse, ici même. Ils savent ma façon.

Vois...

Lui désignant un débris de colonne antique :

Crois-tu que ceci ne soit qu'un vieux trônçon
De colonne? Eh bien, non; c'est un trône de marbre.
Saint-Louis a jugé les procès sous un arbre :
Amène ici les envoyés des Trois États :
Je les ai demandés pour clore nos débats,
Et faire, ce matin, d'une ou d'autre manière,
Enregistrer par eux ma volonté dernière.

Sort le sénéchal.

SCÈNE XI

LE ROI, FORBIN, CHARLES

LE ROI, à *Charles*.

Tu l'as bien défié ! d'un air vraiment royal,
Mon fils ; et dans mon cœur tu n'as plus de rival.

*Entrent les envoyés des Trois Etats. Un cham-
bellan porte, sur un coussin de brocart, la cou-
ronné comtale.*

SCÈNE XII

LES MÊMES UN ÉVÊQUE, UN GENTILHOMME
UN MARCHAND

L'évêque s'incline devant le roi.

Les deux autres envoyés des États de Provence saluent le roi en pliant le genou devant lui qui reste assis. Avec eux est entré un scribe qui porte un registre. Il le dépose sur la table et se tient prêt à faire son office.

LE ROI

Messieurs, je porte mal de trop longues fatigues.

Souriant.

On meurt.

A Charles, avec solennité.

Charles d'Anjou, vicomte de Martigues,
Baron de Berre, moi, le roi, — par ce motif
Que je vous ai chéri comme un fils adoptif, —

Fils de mon frère, époux de ma petite-fille,
Digne d'être le chef de ma haute famille
Et de bien gouverner le pays qui m'est cher,
Du Rhône au Var et de la Durance à la mer,
Pays d'élection où l'olivier fleuronne,
Je vous choisis pour héritier de ma couronne...
A la condition qu'après vous, toutefois,
Et nous en échangeons publiquement nos fois,
Qu'un jour, — condition expresse autant que sage, —
Au roi dont ce pays fut jadis apanage,
Tel qu'il vous est remis, il soit remis entier.
Le roi de France sera donc votre héritier.
Les rois passent, mon fils ; la couronne demeure ;
Et vous ferez ce don, quand sonnera votre heure,
— C'est mon ordre — non pas au prince accidentel,
Mais à la France même, au domaine immortel.
Confirmons ce projet, mon fils, de part et d'autre.
Vous avez mon serment : je recevrai le vôtre ;
Et j'ai voulu cela devant de hauts témoins,
Qui vont enregistrer nos deux serments conjoints,
Et, quand ce sera fait, vous présenter, d'avance,
L'hommage obéissant des Etats de Provence.

CHARLES

Sire, en prince loyal autant qu'en fils soumis,
Je jure de remplir l'engagement promis.

Jusqu'au fond, j'ai compris votre auguste pensée :
La Provence m'est confiée, et non laissée.

LE ROI, *sur un ton moins solennel.*

Charles, tout n'est pas dit : tu reçois de ma main
Mes titres et mes biens inscrits sur parchemin ;
Mais mon plus haut désir — et qui t'oblige — est chose
Qu'on n'enregistre pas comme toute autre clause.
Le trésor de mon cœur, que je te lègue encor,
Plus précieux cent fois que nos couronnes d'or,
Et que mon sceau royal, où luit, entre deux flammes,
La croix du Christ, — c'est le doux mot, salut des âmes,
Le mot *amour* dont il faut pénétrer l'esprit,
Car il n'est pas, tant qu'il demeure un verbe écrit.
Le salut, c'est l'amour ; c'est la vertu première.
Mon enfant, sache aimer mon peuple à ma manière ;
Tu ne seras heureux qu'en le voulant heureux.
Les Provençaux, sachant quel amour j'ai pour eux,
M'ont aidé de bon cœur et dans toute entreprise,
Dans toutes, quelquefois à ma grande surprise,
Car j'eus parfois des torts, — mais ils m'ont pardonné
Parce qu'ils ont connu le cœur du roi René.
Si, des chefs précédents, plus d'un leur fut à charge,
Tandis que leur grand cœur s'ouvrit pour moi tout large,
C'est que (tant ils sont fiers !) ils veulent voir, crois-moi,
La tendresse assouplir la majesté du roi.

La Provence se sait la reine des provinces ;
 Bonne à de bons seigneurs, mauvaise aux mauvais princes.
 C'est la pire aux méchants, c'est la meilleure aux bons...
 Et vois dans ce discours le plus cher de mes dons.
 Aime en Dieu mes sujets ; sois-leur doux, sans faiblesse.
 La grandeur les attire et la hauteur les blesse.

CHARLES

Quelque chose de saint respire en vos discours,
 Et Dieu même en mon cœur les grave pour toujours.

LE ROI, *gaiement tout-à-coup et sur le ton de la plus grande familiarité, à Forbin.*

Et j'ajoute, — dût en souffrir ta modestie,
 Forbin, — qu'ici présent comme juge et partie,
 Tu fus l'inspirateur et le meilleur conseil
 De ton vieux roi. Sois pour Charle un guide pareil.
 Ton esprit droit et sûr, quand j'ai fui tes lumières,
 Me ramena toujours à tes raisons premières ;
 Et c'est à toi surtout, c'est à toi seulement,
 Que Charles et Louis devront mon testament,
 Où paraît la clarté de ton esprit lucide.
 ...Je décide très bien, lorsque Forbin décide.

Il prend sur la table un rouleau de parchemin.

Voici mon testament tel que tu l'as dicté,

Trois fois écrit. Qu'on l'enregistre.

Il remet le testament à l'évêque.

L'ÉVÊQUE, *prenant le testament.*

Majesté,

Les plus hautes vertus parlent par votre bouche ;
Les États le savaient.

LE ROI

Le compliment me touche.

*Posant sa main sur le parchemin que tient
l'évêque.*

Provençaux, cet écrit garantit tous vos droits.

*L'évêque et les deux autres envoyés s'avancent
vers Charles.*

L'ÉVÊQUE

Nous saluons celui qui sera Charles III,
Comme juste héritier d'un roi qui fut un sage.

CHARLES

Et je renvoie au roi René tout votre hommage.

SCÈNE XIII

LES MÊMES; UN SERVITEUR

Le serviteur entre. Il présente au roi, sur un coussin, la bague que René avait remise à la jeune paysanne. Il dit tout bas quelques mots au roi d'un air d'entente discrète.

LE ROI, *répondant au serviteur.*

Mon ordre était formel... La fille?... et son berger ?
Bien.

A voix très haute.

Deux enfants que j'ai promis de protéger :
J'ai donné cet anneau pour gage à la petite ;
Mais... à les recevoir en ce moment, j'hésite,
Charles... trouves-tu pas l'instant trop solennel ?
Qu'en penses-tu ?

CHARLES, *désignant l'anneau.*

Venant de vous, ce gage est tel,
Sire, que, pour ma part, j'aimerais condescendre,
Sur l'heure, à recevoir ces gens, à les entendre...
Peut-être n'est-il pas de si haut entretien
Qu'on ne puisse interrompre à faire un peu de bien,
Quand l'humble nous appelle et quand le peuple implore.

LE ROI

Bien, Charles.

Au serviteur :

Mais d'abord, es-tu sûr qu'elle ignore.
Avoir vu le roi ?

LE SERVITEUR

Sire, elle m'a dit, à moi,
Voyant le sénéchal : « N'est-ce pas là le roi ? »
Elle n'a qu'un seul jour, un seul, fait le service
De laitière, au château.

LE ROI

Un seul ? par quel caprice ?

LE SERVITEUR

Elle s'était louée, en Arle.

LE ROI, *souriant à lui-même.*

Ah! je comprends :

Près de son amoureux, et loin de ses parents!

Donc, elle ne connaît en moi qu'un vieux chanoine.

Se tournant vers Charles :

En tout, à mon métier il te faut être idoine,

Charles : accueille donc sous mon nom, en mon lieu

Et place, ces enfants, tes pareils devant Dieu.

Il me plaira te voir leur parler en ma place :

S'adressant à tous les personnages présents :

Un peu de comédie est honnête et délasse,

Surtout lorsqu'on en doit tirer un bon effet

Et que d'un jeu plaisant sort un grave bienfait.

Amenez ces enfants.

SCÈNE XIV

LES MÊMES; JEANNE, LE BERGER

JEANNE, *se précipitant, dès son entrée,
aux pieds de René.*

Ah ! monsieur le chanoine !

Montrant le berger.

Voici mon fiancé.

LE ROI, *à Charles.*

C'est la fille d'Antoine,
César, — nouveau fermier du roi René.

A Jeanne, en désignant Charles.

Le roi,

Que voilà, ma mignonne, est prévenu par moi
De tes plaintes et de tes vœux. Parle : il t'écoute.

LE BERGER, *étonné, à lui-même.*

Le roi n'est donc pas vieux ?...

JEANNE, *fléchissant le genou devant Charles.*

Sire, je tremble toute...

A son fiancé.

Parle, toi, Marius...

A Charles.

Sire, protégez-nous ;
Bénissez notre amour... Nous baisons vos genoux.

CHARLES, *au berger.*

Toi, berger, parle.

LE BERGER

On m'avait dit, dans ma montagne :
« René, c'est un bon roi que la vieillesse gagne ; »
Mais, vieux, Sire, je vois que vous ne l'êtes pas.
Dieu vous reçoive un jour là-haut, puisqu'ici-bas
Vous faites tout le bien qu'un roi peut faire au monde.

CHARLES

Merci, fils ; mais en quoi veux-tu qu'on te seconde ?

LE BERGER

En Camargue, l'hiver ; et sur l'Alpe en été,
N'ayant que ce flutiau qui pend à mon côté,
Je garde un grand troupeau... pour un petit salaire,
Sire... A votre fermier je n'ai pas pu complaire :
On refuse sa fille au berger qui n'a rien.
Je crois, l'ayant appris comme tout bon chrétien,
Que pauvreté n'est pas honte, n'étant pas crime,
Sire ; et l'on vous dira que mon maître m'estime.
A votre fermier, donc, vous pourriez dire un mot
Qui changerait son cœur, en tombant de si haut.
Si vous le prêchez bien, jusqu'à lui faire honte,
Ce sera charité dont Dieu vous tiendra compte ;
Et, puisque je vous vois si jeune encor, j'ai foi
Que vous comprendrez mieux l'amour qui parle en moi
Et, devant Dieu, l'amour qu'a pour moi ma promesse.

CHARLES

Par mon anneau ! bonne espérance t'est permise !

A Forbin.

Sur ces enfants, que je m'engage à protéger,
Vous veillerez, Forbin. — Je dote ce berger.

FORBIN, *souriant.*

Sire, votre trésor, à force de largesse...

LE ROI, *vivement.*

Parfois économie est contraire à sagesse,
Messieurs ! — et Charles III a parlé comme il doit.

Etonnement de Jeanne ; joie du berger.

Jeanne, reprends, et mets cette bague à ton doigt
Elle peut te servir encor : Charles, ou moi-même,
L'un de nous deux tiendra, sur les fonts du baptême,
Ton premier-né.

Jeanne demeure étonnée et comme indécise.

LE BERGER, *joyeusement, à Jeanne.*

Je l'avais presque deviné :
Ce bon vieux-là, c'est lui, Jeanne !... le roi René !

JEANNE, *se jetant aux pieds du roi.*

Ah ! mon père !

LE ROI

Bien dit. Roi parfois, — toujours père.
...Messieurs, Charles sera ce que mon peuple espère :
C'est dit, — et c'est prouvé.

Un silence. Le roi, tout-à-coup, s'assied, pris de lassitude, et, pour s'asseoir sur un bloc de pierre, s'appuie à l'épaule de Charles. Les personnages qui les entourent font un mouvement pour se rapprocher du roi, mais le roi les arrête du geste.

LE ROI, *avec une lassitude visible.*

Ne vous étonnez pas,
Messieurs... L'âge m'accable, et m'avertit tout bas
De ne chercher qu'en Dieu la force et la lumière...
Jeanne d'Arc m'a donné ce conseil la première,
Lorsque, sous son pennon que partout j'ai suivi,
Elle nous répétait : « Dieu soit premier servi ! »
Lui seul a pu l'armer d'invincible espérance,
Et c'est pour servir Dieu qu'elle a sauvé la France.

Un silence ; puis, en souriant, raffermi.

Je vais, mais à pas lents, vers le terme fatal...
J'ai porté si longtemps le poids du faix royal !
Ce n'est rien ; cependant, qu'on m'avance ce siège.

*Il désigne un siège à dossier sur lequel il prend
place, en écartant tous ceux qui veulent le sou-
tenir.*

Bien.

D'un ton impérieux :

Qu'on n'appelle pas, messieurs...

Que vous disais-je ?

Je me sens mieux. Je sais que ce n'est pas la fin.

Un silence. A Forbin.

Ah ! ton Louis de France ? il n'est pas le plus fin !

Je lui joue un bon tour avec ce parti double :
Charles d'abord, Louis plus tard.

Tout bas, à Charles.

Cache ton trouble,
Charles... Sans toi, tantôt, ton pauvre oncle tombait.

Se tournant vers le berger et Jeanne qui, modestement, se sont retirés à l'écart.

Avance un peu, berger... Donne ton galoubet.

Le berger obéit. Le roi prend le galoubet, et après l'avoir considéré un moment :

Pour Jésus, sur son lit doré de paille sèche,
Ce flutiau des bergers a sonné dans la crèche.

Il le rend au berger qui, de nouveau, s'écarte avec Jeanne.

Ah! C'est bon, ce vent frais.

Il respire joyeusement et largement.

Comme pour remercier Dieu, Jeanne et le berger tombent à genoux, devant l'image de la Vierge.

L'ÉVÊQUE, à voix basse, aux deux autres envoyés.

Messieurs, retirons-nous.

Ils sortent.

SCÈNE XV

LES MÊMES, *moins* LES ENVOYÉSFORBIN, à *Jeanne et au berger, à demi-voix.*

Partez aussi.

LE ROI, *vivement.*

Non, non, laisse-les à genoux.

C'est la Provence, ces deux enfants, tout entière,
Pour le bon vieux René, c'est mon peuple en prière.

— Charles III, je suis bien content de toi, mon fils.

Un de nos deux blasons porte les fleurs de lys ;

Le lys est une fleur d'Évangile, et je l'aime.

Le peuple comprend mieux une image, un emblème,

Que de vains mots ; le peuple apprend tout par les yeux.

Ma procession d'Aix est un jeu merveilleux

Puisqu'il conte au regard toute l'histoire sainte.
L'art peut faire voir Dieu.

Jeanne pleure.

Quelle est donc cette plainte?
Ah! oui! c'est Jeanne et son berger; les amoureux!...
Mes peuples prient pour moi qui tant priai pour eux...

Il se lève et appelle:

Jeanne!

*Elle s'approche; et le roi, de ses deux doigts
levés, effleure, comme pour une bénédiction, le
front de la fillette.*

Il est beau d'avoir Jeanne d'Arc pour marraine
Allez en paix tous deux.

Sortent Jeanne et le berger.

SCÈNE XVI

LE ROI, CHARLES, FORBIN

LE ROI

Ce René de Lorraine !

Conviens qu'avec ses airs de gloire il te fit peur,
Forbin ?

*S'appuyant affectueusement sur le bras de
Charles.*

La politique est un art de dupeur,
Charles ; l'art de tricher ; la vie ? un vilain drame.
Mon fils, ne pensons plus qu'à l'âme, à l'âme... à l'âme.
A mon âge, après tout, on n'est qu'un moribond.
J'ai péché, mais toujours j'ai tenté d'être bon.

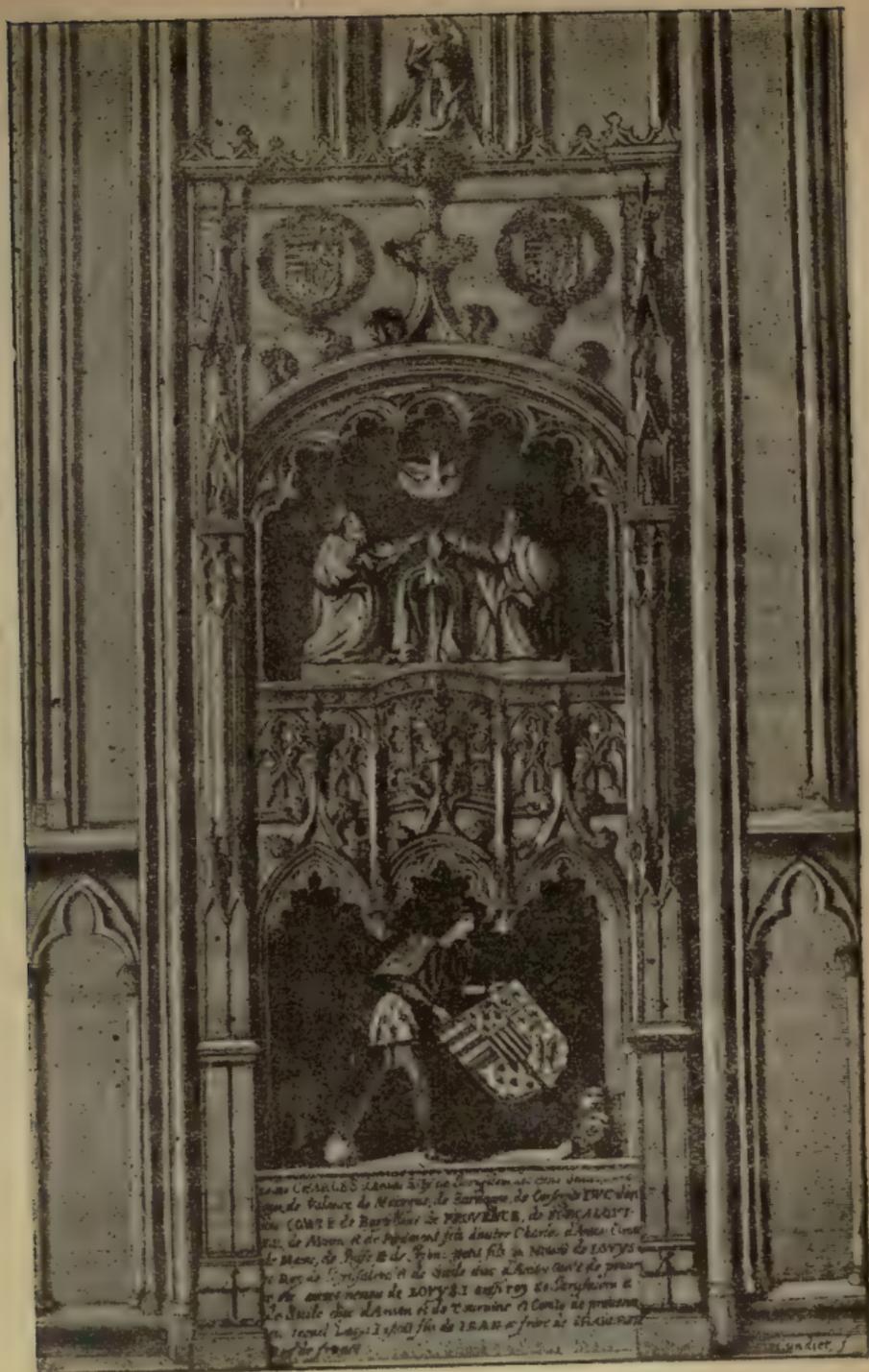
Il fait quelques pas en s'appuyant, à droite sur le bras de Charles, à gauche sur le bras de Forbin ; puis, les quittant, il s'éloigne, seul ; et, près de la sortie, se retournant vers Charles qui le suit avec Forbin :

Retiens mes derniers mots, Charles, soit que je meure
Demain, ou dans dix ans, — peut-être tout à l'heure :
Dieu qui met son esprit au cœur des rois pieux,
Aime, quand il les juge, à reconnaître en eux,
Sa débonnairété plutôt que sa puissance.

Après un petit silence :

Ta bonté, dans ton cœur, c'est la divine essence.
Après avoir longtemps calculé, médité,
J'ai fait roi ton courage, et reine ta bonté...
Un tel calcul n'a rien de ceux que Dieu condamne...
J'ai légué ma Provence à la France de JEANNE.

FIN DU DEUXIÈME ACTE

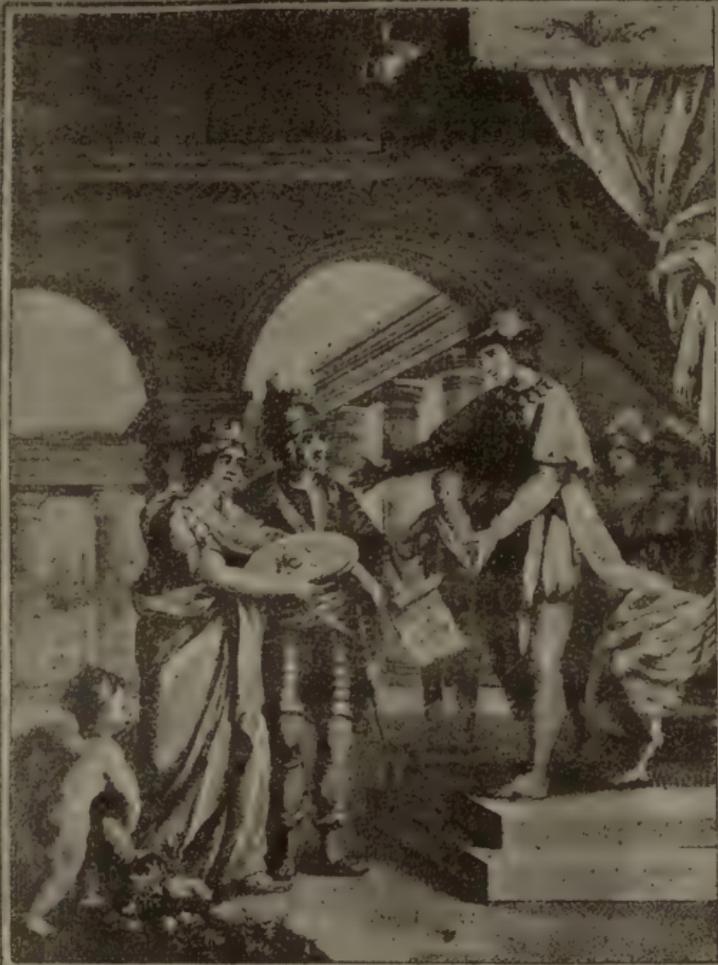


Voici un prince de la Maison Royale de France, dernier comte de PROVENCE, de la branche d'Anjou, qui sort de son tombeau... pour ratifier... la donation qu'il lit tant de son pays de Provence que de tous ses autres Etats, pour les unir à perpetuité à la couronne de France. » HONORÉ BOUCHE, docteur en théologie, A. P.^rD. S, 1.



ÉPILOGUE

LA PROVENCE PRÉSENTÉE A LOUIS XI
PAR PARLEMENT DE FORÉIN.



Numina fœdita, Ceres, mihi, liber ovans, dea olive,
et montana pales, et Theus Aurifera.
Et tere foranis... dignum quoque regis Amore
Libera mens, virtus bellica, iudis Amis.

Frontispice exécuté par M. GOYRAND, citoyen d'Aix, pour l'Essai sur
l'Histoire de Provence, par M. BOUCHE, avocat au Parlement de
Provence. (A Marseille, de l'imprimerie Jean Mossy, MDCCLXXXV.)



ÉPILOGUE

Louis XI, debout sous le dais qui surmonte son trône. Devant lui, Forbin, en grand costume de chancelier. Hauts dignitaires, chevaliers, écuyers, etc..

Une foule. Jeunes filles portant des corbeilles de fleurs et de fruits. Le peuple agite des branches de myrte, d'olivier, de laurier.

Un groupe de tambourinaires sonne des aubades.

FORBIN, *déroulant un parchemin.*

Sire, au nom de deux morts couronnés, de deux rois,
Du roi René.d'abord, puis du roi Charles III,
Nous vous offrons, scellé de leur sceau dans la cire,
L'écrit qui vous fait roi de leur royaume, Sire.
Nous vous offrons, avec nos cœurs, ce parchemin
Que deux rois, vos pareils, ont signé de leur main.

Ils ont pesé, longtemps mûri leur préférence,
 Et lèguent la Provence à Louis, roi de France ;
 A la condition, chère au cœur des deux rois,
 Que vous lui maintiendrez privilèges et droits,
 Lois, coutumes... Qu'enfin, fidèle à ce qu'elle aime,
 Sous le sceptre de France elle reste elle-même.
 Et leur vœu double est consigné dans cet écrit.
 Ce legs étant selon nos cœurs et notre esprit,
 Le peuple provençal l'assure à la couronne.
 La Provence est ici tout entière, — et se donne
 En vous offrant ses fleurs, ses fruits, ses myrtes verts,
 Et l'art de ses chanteurs qu'honore l'univers.

LOUIS XI, *au peuple.*

Je joins donc la Provence au royaume de France.
 Je lui garde ses droits, et j'en donne assurance.

Acclamations.

Vous, Forbin de Solliès, à genoux devant moi,
 Soyez son gouverneur... Levez-vous, vice-roi.

Acclamations. Cris de joie. Aubades de tambourins. Le peuple élève et agite les rameaux d'olivier, de myrte et de laurier.

La France, figure symbolique, apparaît tout à coup au-dessus de la foule.

LA FRANCE DE 1920

Puisqu'avec moi tu veux fêter l'heure sacrée
Où tes rois t'ont donnée à moi, terre dorée,
Provence! — j'accours, moi, la France, à ton appel.

Sous ton ciel, — dont la gloire est l'honneur de mon ciel, —
Velum toujours tendu pour d'éternelles fêtes,
Je salue avec joie, au-dessus de nos têtes,
Nos drapeaux palpitants, nos fiers drapeaux vainqueurs,
Qui, portant haut nos deuils, battent comme des cœurs ;
Je viens, voilant d'orgueil la souffrance commune,
Honorer tes destins liés à ma fortune :
L'accord signé depuis quatre cent cinquante ans.

Les siècles sont des flots sur l'océan des temps :
Sur l'espace mouvant, sans fond et sans rivages,
Montent, roulent sans fin, se succèdent les âges,
Apparus, disparus aux infinis lointains.
Où vont-ils ? Qui dira le destin des destins ?
Par-delà toute fin, quelle est la fin dernière ?
Nul ne sait ; mais je sais qu'elle est toute lumière ;
Je sers l'esprit ; je suis la nation qui croit
A l'immortalité de l'amour et du droit :

Je les défends ; je suis le soldat du grand rêve.
 La paix fait resplendir la lame de mon glaive,
 Et, quand je le brandis, c'est pour que, haut et clair,
 Le droit luise au soleil comme l'âme du fer ;
 C'est afin qu'un reflet de cet éclair sublime
 Touche le siècle, — et tombe avec lui dans l'abîme,
 Car même un seul reflet, n'eût-il brillé qu'un jour,
 Alimente le feu de l'éternel amour,

Il faut que l'esprit pur monte à son apogée.

Je n'étais, hier encor, qu'une France outragée :
 Deux provinces manquaient à mon sol fédéral ;
 L'esprit germain niait le droit, mon idéal...
 Or, je dois être, aux yeux des peuples, un exemple,
 Un miroir où l'espoir du monde se contemple ;
 Ma force est dans mon sol lentement hérité ;
 Ce n'est qu'entier qu'il est ma force et ma beauté...
 Il faut bien que la force à l'esprit pur s'unisse,
 Pour prosterner la brute aux pieds de la justice.
 Sur mes voiles trainants, sanglants et déchirés,
 Piétinaient, hier encor, des bourreaux exécrés ;
 Hélas ! je n'avais plus ma grandeur tout entière,
 La majesté du sol dont je suis l'héritière.
 Lorraine, Alsace, il me fallait votre retour,
 Et, depuis cinquante ans, j'en espérais le jour :

Il est venu !... Flottez, drapeaux, bannières, flammes,
Pavillons d'idéal, symboles de nos âmes ;
Vibrez, couleurs ! battez, chantez comme nos cœurs !
Immortels sont les morts quand les morts sont vainqueurs.

Et maintenant que ma grandeur s'est retrouvée,
Que le droit est vainqueur, la justice sauvée,
Je redeviens moi-même ; et je peux, sans remords,
Chanter l'orgueil, sur des tombeaux fiers de leurs morts,

Les temps sont bien choisis pour que la France honore
Le pacte qui te fit sienne, ô terre sonore
Où les pas font chanter l'écho des temps romains,
Provence, où les lauriers se tendent vers les mains,
Où, sur tous les coteaux, comme chargés d'offrandes,
Les pampres en gradins étagent leurs guirlandes,
Gradins puissants au flanc des monts, — marches d'autels
Qui portent ta beauté jusqu'aux dieux immortels.

Et toi, Solliès, que tant de splendeur environne,
Je te dois le plus clair joyau de ma couronne,
Solliès ! puisque j'ai dû la Provence à ton fils,
A Forbin, qui joignit tes lauriers à mes lys.

O petite cité, charmante en ta ruine,
Piédestal mutilé d'une maison divine

Où les durs Templiers ont fléchi les genoux,
 Parle-nous de tes jours glorieux ; parle-nous
 De ton fils Arena, qui vêtit la cuirasse
 Pour défendre l'orgueil de ta haute terrasse
 Contre les orgueilleux soldats de Charles-Quint ;
 Nomme surtout — beau nom qui ne s'est pas éteint —
 Les Forbin, tes seigneurs, et leur grand Palamède,
 Conseiller du vieux prince à qui Charles succède ;
 Et, puisqu'il inspira leur testament royal,
 Puisqu'ainsi je te dois le beau sol provençal,
 Ta colline, ô Solliès, paraîtra dans l'histoire
 Portant vers l'avenir, comme un fier promontoire,
 En des temps sans accord, — un espoir d'unité...
 C'est pourquoi je t'honore, ô petite cité.

A toi merci, Solliès, née aux temps où les villes
 Fuyaient, sur les hauteurs, les puissances hostiles ;
 Ville des deux soleils, mère de trois cités,
 Je te salue, ô toi qui, reine des étés,
 Mets sur la plaine, à l'heure où le soleil décline,
 Comme un manteau royal l'ombre de ta colline.
 La vaste plaine est le royaume de tes yeux ;
 Il se transforme en lac de névés merveilleux,
 Quand tous les cerisiers, entremêlant leurs branches,
 Sont chargés d'espérance et de pureté blanches,

Lac de candeur dont les îlots sont des maisons.
Les montagnes n'ont pas borné tes horizons :
Elles te laissent voir les sommets d'Italie,
Cependant que leur ligne ondulante se plie
Doucement, vers le sud, pour te montrer encor,
Calmes sur un azur calme, — les Iles d'Or.

Et de même qu'après tant de lutte entre princes
Mon domaine s'est fait de toutes leurs provinces,
De même se fera — viennent ces temps bénis! —
Le grand conseil de tous les peuples réunis...
O terre! fonde enfin cette paix éternelle
Que l'aspiration des peuples porte en elle ;
Et tu la devras toute à l'idéal latin,
La paix des cœurs unis, splendeur de ton destin.

Tomberai-je du faite où mon désir m'enlève?
Vision de mon cœur, resteras-tu le rêve?
Moi, dont le sol sacré charme tous les regards
Parce que, reliant des royaumes épars,
Il assemble divers climats, forces et grâces,
Rapproche des beautés sans confondre les races,
Je rêve, à mon exemple, un nouvel univers
Ralliant les Etats séparés et divers,
Utilement rivaux, s'aimant dans une idée ;
Par l'unité des lois je vois la paix fondée,

Beau royaume de Dieu qui lentement s'accroît,
Formé des droits unis sous le sceptre du Droit.

L'avenir!... l'avenir!... je le vois qui commence :
La terre m'apparaît comme une plaine immense
Où lèvent des moissons de justice et d'amour...
Et j'ai, moi la première, enfoui la semence
Qui, des fonds de la terre obscure, — monte au jour.

Et toi, n'étais-tu pas une de mes semeuses,
Lorsque, éclairant d'amour les batailles fumeuses,
Gardant l'épée au flanc, jamais tu ne frappais,
Ma Jeanne d'Arc, afin qu'entre les plus fameuses,
Elle fût, notre Epée, un symbole de paix.

Les pleurs de tes pitiés, ô Guerrière céleste,
Sous la flamme et le fer, dans un siècle funeste,
Ensemençaient d'amour les cœurs et les sillons ;
Et tous les cœurs de France éternisent ton geste :
Il va semant des grains d'amour et des rayons.

O toi, notre recours, toi qui fus, corps et âme,
Un Christ de France, afin qu'un Christ fût une femme,
Toi dont la pitié seule armait l'âme et le bras,
Descends sur nous, Esprit de France, en traits de flamme :
Nous vivrons invaincus tant que tu répondras.

Ame des paysans, guerrière et pacifique,
Viens abolir en nous la haine, — ô toi l'Unique
Qui s'armant en soldat n'ait servi que l'amour :
O Semeuse ! avec toi, Force que rien n'explique,
Je confie au soleil l'espoir du grand labour !



Médaille commémorant le IV^e Centenaire de la réunion de la
Provence à la France ; frappée en 1887.

TESTIMONIAL

LE ROI RENÉ

Il est rare que le nom du roi René éveille dans nos souvenirs le nom de Jeanne d'Arc. Pourtant, les historiens citent le duc de Bar parmi les hauts seigneurs qui assistèrent, dans la cathédrale de Reims, au sacre de Charles VII ; mais on oublie que le jeune duc de Bar et, plus tard, le roi René, sont un seul personnage. Ceux mêmes qui le savent ignorent, pour la plupart, que le duc de Bar fut un compagnon fidèle de Jeanne d'Arc, dès la première heure.

Yolande, belle-mère de Charles VII, reine d'Aragon, comtesse de Provence, est la mère du duc de Bar. « *Elle a élevé son fils dans l'amour de la France et de son futur monarque, dont elle l'a rendu le camarade de jeux et d'étude... René, duc de Bar, a conquis les sympathies de ses sujets*

en combattant les troupes anglaises et les routiers ravageurs. » La bergère de Domrémy, « *Jeanne, a connu sa bravoure. Elle le vénère comme prince légitime et comme défenseur du sol natal.*

« Ils sont pareils en âge et en force, prêts à se mêler au même sacrifice. Leurs qualités et leurs goûts vont se toucher sans cesse et partout. Pas un souffle ne ternira le cristal sans tache de leur amitié. »

Dans une remarquable notice intitulée : JEANNE D'ARC ET LE ROI RENÉ, publiée dans le tome XX des *Mémoires de l'Académie d'Aix*, c'est ainsi que s'exprimait M. le chanoine Cherrier, doyen du Chapitre Métropolitain, et président de l'Académie.

• M. Cherrier nomme Jeanne d'Arc la *protégée* de René et de sa mère. « Nous sommes à Chinon, dit-il. Jeanne, *présentée et dépeinte à Charles VII, par Yolande et par René*, comme une créature privilégiée, de conduite virginale et de vocation supérieure, est introduite au palais. »

« Le 16 juillet 1429, René présente à la Pucelle, qu'il voit dans le prestige du triomphe, ses troupes lorraines. » « Tous, dit la Chronique de la Pucelle, sont bien accompagnés et eulx offrans à son service. »

— « René assiste au sacre avec ses deux frères,

Charles le plus jeune et Louis III, roi de Sicile, surnommé *l'escarboucle de la gentillesse*. »

« C'est une gardeuse de moutons, inspirée de Dieu, *devinée* à Nancy par René, qui a préparé et réalisé ce magnifique résultat. »

« On attaque Paris par la porte Saint-Honoré. Jeanne est atteinte par une flèche qui lui transperce la cuisse. Elle voudrait mourir et la mort est indocile. On sonne la retraite. René, aidé de ses Barrisiens, met Jeanne sur un cheval et la ramène à la chapelle Saint-Denis. »

Jeanne meurt sur le bûcher.

« De 1436 à 1441, malgré les soucis que lui donnent l'expédition de Sicile et les affaires du duché de Lorraine, René s'applique à défendre la mémoire de la Pucelle et à conserver, pour l'avenir, sa grandeur intacte. »

« Pour donner une conclusion au vaste poème épique vécu par les deux peuples de France et d'Angleterre, il faut des négociations et des traités. René devient l'arbitre entre Anglais et Français. Sur le conseil de sa mère Yolande, il se rend à la cour de Charles VII et fait signer une trêve entre les deux nations réconciliées. Après avoir vu l'aurore de la mission de Jeanne d'Arc, il en assure le perpétuel triomphe, en scellant, de ses

armes, le contrat de mariage de sa fille, avec Henri VI. »

Toutes ces citations sont empruntées à la notice, documentée, de *M. le chanoine Cherrier*.

PALAMÈDE DE FORBIN

« Ce Palamèdes, surnommé le Grand, était de la maison de Forbin, Seigneur de Soliers, Conseiller et Chambellan du Roy René, auparavant président en sa Cour ou Chambre des Comptes de la Ville d'Aix, personnage de grand esprit et sçavoir, et un des plus adroits en la conduite des grandes affaires, qui fussent en son temps ; en qui ce roi Louis eut très grande confiance, l'ayant fait Gouverneur et son Lieutenant général en Provence, avec un pouvoir qui n'eut jamais d'égal... »

Palamède ayant quitté la Provence pour « porter en Cour » les mémoires de la cour des comptes, « son retour, en Provence, avec encore plus d'honneur et de pouvoir, lui suscita en la Province grand nombre d'envieux qui décriaient autant qu'ils le pouvaient son gouvernement vers

le Roy, qui pour satisfaire aux plaignants, suspendit ce Palamèdes en sa Charge de Gouverneur, de laquelle il pourvut par Commission le sieur de Faulcon, sénéchal du même pays ; et cependant il dépêcha en Provence pour s'informer au vray de tout, le Seigneur de Baudricourt, Chevalier de Saint-Michel qui, après avoir été reçu avec de très grands honneurs et respects en la ville de Marseille et par tout le reste de la Provence ; et après avoir pris des informations durant trois mois, sur le sujet des plaintes, trouvant que ce Palamèdes estait innocent de ce qu'on l'accusait, en fit rapport au Roy, qui ensuite de ce révoqua le pouvoir qu'il avait donné au sieur de Faulcon, et rétablit ce Palamèdes en sa première charge de Gouverneur, et Lieutenant-Général pour le Roy en Provence, avec une autorité presque royale..... »

(*Histoire chronologique de Provence* (tome II), par le sieur HONORÉ BOUCHE, docteur en théologie. A Aix par CHARLES DAVID, imprimeur du Roy, du clergé et de la ville; M. DC. LXIV.)

« Charles III n'avait pas reçu de la nature des lumières supérieures, mais il en eut assez pour sentir que, si la réputation des armes d'un Sou-

verain peut étendre son Etat, la réputation de sa justice en augmente la force. Il eut assez de sagesse pour savoir borner l'accroissement de sa puissance; *il eut, surtout, la prudence de garder auprès de sa personne les Conseillers de René...* Il eut une Cour où régnèrent les mœurs et la décence, des généraux qui avaient le phlegme de la raison et toute l'ardeur du plus intrépide courage; un Ministre plein de talens et d'intelligence, propre au conseil et à l'exécution; philosophe, autant que le siècle auquel il vivait, pouvait le permettre; Politique, Guerrier et Négociateur; un Ministre qui n'eut en vue que la gloire de son Maître et le bonheur de ses Sujets; qui mérita, à juste titre, le surnom de *Grand*, et que, plus d'une fois, Charles III honora du nom de son ami. Ce Ministre fut Palamède de Forbin.

... René aima et estima singulièrement Palamède de Forbin, dont le petit-fils eut l'honneur de s'allier avec lui par son mariage avec Catherine d'Anjou et dont Baptistine sa fille épousa pareillement Jean d'Anjou, Marquis du Pont, fils naturel de René.

... Ce fut à un personnage aussi illustre que Charles III confia l'administration de son Etat. Palamède répondit à la haute idée que son Maître

et la Nation avaient de lui. L'exemple de ses aïeux, le devoir, la reconnaissance, la gloire l'attachaient à la domination des Comtes ; son cœur s'élança vers la France avec celui de Charles III ; *il fut le dépositaire de ses sentiments, comme il l'avait été de ceux de René* ; et il se servit de l'ascendant qu'un mérite sublime, un attachement aussi respectueux qu'inviolable, donnent à un Ministre sur l'esprit d'un Souverain, pour maintenir Charles dans les intentions favorables où il était pour les Rois de France. C'est là ce que les Bourbons et les Provençaux ne doivent jamais oublier.

« En faisant réunir la Provence à la France, Palamède donnait un éclat nouveau à la Monarchie française ; Louis XI lui devait un témoignage public de son estime et de sa reconnaissance ; aussi, il ne tarda pas à le lui donner. Il le nomma Gouverneur du Dauphiné, Sénéchal, Gouverneur et Vice-Roi de Provence. »

(BOUCHE, *avocat au Parlement de Provence*.
A. MARSEILLE, *de l'Imprimerie de Jean Mossy, Père et fils, Imprimeurs du Roi, de la Marine ; et libraires, à la Canèbière, près du Bureau des Draps. M. DCC. LXXXV.*)

LE DISCOURS DU SÉNÉCHAL DE PROVENCE
AU ROI LOUIS

« Le roi Louis... entre en ombrage. Il arriva même qu'en ce temps-là quelques Provençaux furent surpris en chemin avec des instructions. Cela lui donne encore plus d'alarme et l'irrite davantage. Il croit la succession perdue pour lui... il s'avise de gagner le Roi par des honnêtetez et par des caresses. Louis était alors à Lion. Il s'y tenait pour dissiper les pratiques que le duc de Bourgogne faisait en Provence, en Savoye, à Milan. Aussitôt donc qu'il eut pris le dessein d'en user honnêtement avec le Roi son oncle, il lui envoie des Ambassadeurs pour le prier de l'aller voir. Néanmoins, comme il était d'un esprit défiant, *il ajoute à son compliment une précaution assez malhonnête. Il fait avancer quelques troupes, comme pour montrer au Roi la nécessité de partir...* » Le roi René les assure qu'il les suivra de bien près... Aussitôt que les ambassadeurs furent partis, il part lui-même, il arrive à Lion

peu après eux. Son arrivée donna au roi Louis une grande joie. Il reçoit le Roi son oncle avec toutes sortes d'honneurs. Ceux qui assistèrent à l'entrevue de ces deux Rois, observèrent une chose bien digne de remarque. Ce fut la liberté que prit Jean Cosse, sénéchal de Provence, dans le discours qu'il tint au Roi Louis en faveur du Roi.

Le Roi mon Maître, Sire, lui dit-il, a l'honneur d'être de votre sang, et, de plus, votre oncle. Cela lui donnait sujet d'attendre de vous toute sorte de protection et de bons offices. Cependant vous l'avez abandonné. Vous avez fait encore pis. Vous avez ruiné toutes ses affaires. Vous lui avez enlevé ses apanages. Vous l'avez privé de ses revenus. Vous lui avez ôté son patrimoine. Ces mauvais traitements se pourraient-ils recevoir sans quelque sentiment de vengeance? Non, certes, Sire. Aussi lui avons-nous conseillé de le témoigner, moi tout le premier. Nous l'avons obligé de traiter avec le duc de Bourgogne, non que nous eussions dessein de conclure; mais pour vous porter plus tôt à lui faire raison. Nous avons cru cette démarche nécessaire pour vous obliger à faire plus de considération des services que le Roi vous a rendus et des desservices qu'il vous pouvait rendre.

...Le roi Louis embrasse le Roi son oncle. Il prend soin d'effacer de son esprit la mémoire de ce qui s'était passé. Il le régale de toute manière, jusqu'à fournir à la dépense de son retour...

Peu après que le roi Louis fût arrivé à Tours, il faillit rompre la négociation qui venait d'être faite. Guillaume de Chalons, prince d'Orange, était son prisonnier. Le roi Louis l'avait mis à trente mille écus de rançon. Il s'avise de lui remettre cette somme, pourvu que Guillaume se déclare son homme-lige touchant Orange... Quand le Roi (René) apprit cette nouvelle, il s'en fallut peu qu'il ne vît renaître ses premiers sentiments contre son neveu...

(Histoire de Provence, par Messire Jean-François de GAUFRIDI, chevalier baron de Treste, conseiller du Roi en la Cour du Parlement de la même Province (tome I^{er}), à AIX, de l'imprimerie de feu Charles David, imprimeur du roi et la Province, MDCLXXXIV, avec privilège de Sa Majesté.)

RENÉ DE LORRAINE ET LES ARMES D'ANJOU

« Comme donc un jour le Roi s'ouvrit plus particulièrement, il... témoigna qu'il avait quelque pensée de faire René son héritier. Sur cela un d'eux, *pour faire naître quelque aventure qui pût arrêter ce dessein, lui dit : au moins, Sire, pensez-vous sans doute à faire revivre la maison d'Anjou en la personne du duc de Lorraine, et de nous conserver la mémoire d'un nom qui est pour nous le plus cher de tous les noms ?*

Ce discours plut extrêmement au Roi, il témoigne d'avoir agréable la proposition. Il la fait faire à René, il lui fait dire que s'il prétendait à sa succession, *il fallait quitter le nom et les armes de Lorraine pour prendre le nom et les armes pleines d'Anjou.* Il sembla que René n'avait rien à dire sur cette proposition qui lui faisait honneur. Et toutefois il en prit quelque ombrage. *Il craignit qu'elle ne couvrît quelque piège qu'il ne pourrait pénétrer alors.* Car il voyait que l'Anjou

était un apanage, et qu'ainsi il n'y pouvait jamais prétendre aucun droit. Pour prévenir donc ce qui pouvait lui nuire et qu'il ne voyait pas, *il offre de porter les armes d'Anjou, parties avec celles de Lorraine...* Le roi prend cette réponse pour un effet de la vanité de René, il s'imagine qu'elle l'aveuglait jusqu'à ce point de lui *faire estimer la maison de Lorraine plus que la maison de France.* Dans cette opinion, il prononce ces paroles qui furent un arrêt irrévocable pour René, *que la Lorraine, dit-il, demeure dans ses bornes, et que la France ne perde pas ses droits.* Depuis ce temps, le Roi ne pensa plus à René.

...Le prince, René de Lorraine, « prend dessein de venir lui-même en Provence... » Il trouva « Charles si bien établi qu'on faisait sa cour au Roi de le considérer comme lui-même... René fait succéder une manière fière à la douceur qu'il avait affectée. Il se plaint au Roi, il menace Charles. Il dit qu'on ne pût lui ôter cette succession sans faire violence à la nature. Qu'on ne pût la prétendre sans passer pour un usurpateur. *Que pour lui, avant de souffrir cet affront, il exposera cent fois ses biens, sa vie, et tout ce qu'il a d'amis et d'alliés.*

Pendant qu'il s'emporte à ces défenses, on l'a-

vertit que le roi Louis avait fait occuper les passages par où il pouvait se retirer...

...Dans cet embarras et dans la nécessité de prendre parti, il s'avise de tromper tous les yeux qui veillaient incessamment sur sa conduite. Il monte en mer, il prend la route de Venise, et de là par les Suisses, il se retire dans son país. »

(*Histoire de Provence*, par GAUFRIDI.)

LES ARMES D'ANJOU

« Après ce que René avait fait pour Charles d'Anjou, son neveu, et ce que Louis XI avait fait pour René (il lui avait rendu le duché d'Anjou), il y avait lieu de penser que les brigues pour la succession de celui-ci ne se renouvelleraient plus ; elles recommencèrent pourtant. La faction lorraine, fière de la victoire que le duc lorrain avait remportée sur le duc de Bourgogne, devant Nancy, chanta si haut sa gloire, que René sentit renaître pour lui sa première inclination.

Louis XI, qui surveillait, pour ainsi dire, son cœur, autant qu'il épiait ses démarches, ordonna

qu'on payât, avec la plus grande exactitude, les pensions qu'il faisait à René et à ses ministres ; mais tout cela ne détournait pas le premier du penchant qu'il avait repris pour son petit-fils.

On était donc sur le point de le voir changer ses dispositions testamentaires, lorsqu'un de ses ministres de la faction française, suivant les inspirations de Louis XI, autant que les mouvements de son propre cœur, dit à René que la Provence recevrait toujours volontiers tel prince qu'il voudrait lui donner ; pourvu que ce prince fit revivre la maison d'Anjou en sa personne, et conservât la mémoire d'un nom qui lui était si cher.

Ce discours flatta René, qui jura que les Provençaux ne changeraient point de domination ; et, tout de suite, il fit savoir au duc de Lorraine, que pour mériter sa succession, il fallait quitter le nom et les armes de Lorraine, pour prendre le nom et les armes pleines d'Anjou.

Cette proposition offensa l'amour-propre du duc, en flattant ses intérêts. Louis XI, qui connaissait la fierté de son caractère, et la haute mais juste idée qu'il avait de son nom, s'y était bien attendu. Le duc ne refusa point absolument ; mais il proposa, à son tour, d'écarteler l'écusson de ses armes d'Anjou et de Lorraine, ne pouvant

point renoncer à la preuve de son extraction, en prenant l'écusson unique d'Anjou.

René prit la réponse de son petit-fils pour un refus, et une preuve de mépris. Il crut alors que ce qu'on lui avait dit sur lui n'était que trop vrai ; il *promit*, dès ce moment, *que la Lorraine resterait dans ses bornes* et que Charles d'Anjou serait certainement son successeur. Palamède de Forbin servit bien efficacement Louis XI dans cette occasion, en faisant valoir à propos le dédain du duc de Lorraine.

(*Histoire de Provence*, par BOUCHE, avocat au Parlement.)

DE PROVENCE EN LORRAINE

Par VENISE

« Quelques-uns ajoutent que ce même René de Lorraine vint lui-même en personne en Provence, pour y faire valoir son droit ; et que Louis roi de France avait commandé qu'on se saisît de lui, et lui avait fait tendre tant de filets qu'il lui eût été impossible de leur échapper, si de bonne heure

il ne se fût gîté à Marseille, où il s'embarqua pour revenir par mer en Lorraine, passant par la Sicile et Venise; et de là entrant dans les Grisons, se rendit en Lorraine : ne plaignant pas les incommodités qu'il avait souffertes sur mer, *durant trois mois*, et les dangers qu'il y avait courus, pour éviter d'être pris par les pièges d'un prince, qui n'avait guère de clémence pour ceux qui s'étaient opposés à son ambition. »

(*Histoire de Provence*, par HONORÉ BOUCHE.)

CHARLES D'ANJOU

Louis traitait le roi René « en beaucoup de rencontres fort mal. »

Mais nonobstant toutes ces raisons et fictions de Louis XI, le roy René aimant grandement son nom et la Royale Maison de France, sans considérer aux enfants de ses filles, avec le conseil de ses plus confidens conseillers, *choisit pour son héritier et successeur en tous ses États, l'an 1474, son unique neveu, fils de son frère Charles, un peu auparavant décédé en la ville d'Aix ; sçavoir*

CHARLES D'ANJOU, *comte du Maine, duc de Calabre*; en faveur de qui l'année précédente, 1473, il avait érigé la baronnie de Berre, les lieux d'Alençon, etc., etc..., sous le nom et titre de vicomté de Martigues; à qui, la même année 1473, il avait donné en mariage une de ses petites filles, nommée Jeanne, fille de Frédéric de Lorraine, comte de Vaudémont, et de sa propre fille Yolande. Et ce faisant il satisfait judicieusement à la nature, donnant tous ses États au mari de sa petite fille, à la loi salique, au cas qu'elle prétendît d'avoir lieu en Provence, *faisant héritier le fils de son frère; et à la couronne de France, choisissant un prince de sa maison, qui mourant sans enfant, DEVRAIT PORTER TOUS SES ÉTATS A LA ROYALE MAISON DE FRANCE, et les faire réunir au domaine royal, d'où ils avaient été séparés: comme en effet cela est arrivé de cette sorte... »*

(*Histoire de Provence*, par le sieur HONORÉ BOUCHE, docteur en théologie A. P. D. S. I.)

RENÉ DE LORRAINE ET CHARLES D'ANJOU

« Cependant le roi, pour rendre ce testament plus seur, fait reconnaître pour son heritier le comte du Maine, et veut *que tous les Ordres* lui rendent hommage de nouveau. Mais plus il témoigne de la fermeté pour ce regard, plus le roi Louis craint quelque changement en faveur de René de Lorraine. Il croyait d'avoir grand sujet de craindre, quand il considérait la chose de près.

René était plus proche du roi que Charles. Il avait plus de mérite que lui. C'était un prince vaillant, habile dans les affaires, insinuant dans la négociation; propre à réussir dans toutes les choses où il voulait s'appliquer.

Charles au contraire était un bon Prince, sans aucun talent extraordinaire, il n'avait qu'un talent facile et doux.

Enfin *il semblaît n'être appelé à la succession du Roi que pour la pouvoir transmettre sans contredit à la France.*

Louis donc craignait avec raison quelque sur-

prise de la part de René. Pour s'en défendre il était toujours aux aguets. Il employait diverses machines. Il entretenait des intelligences dans la Cour du Roi. »

(Histoire de Provence, par GAUFRIDI.)

LES DERNIÈRES PAROLES DU ROI RENÉ

Le Roi tombe malade à Aix. Son âge, ses traverses, ses adversitez font beaucoup craindre pour sa personne. On ne vit partout que de l'étonnement. D'abord tout le monde court aux Églises. Chacun se met en prières... Le Roi apprit avec quelque espèce de joye ces témoignages de l'amour public. Mais sentant que cette maladie devait finir ses traverses, avec ses jours, il dit à ceux qui étaient autour de lui : « *C'est pour l'âme, c'est pour l'âme que je vous conjure de prier.* »

... Il fait appeler le Prince Charles pour lui recommander les Provençaux. Il le fit en des termes si obligeans que l'Histoire ne les doit pas taire. Voici donc comment il lui parla :

« Il me semble qu'il manque ici quelque chose à l'amour que je vous ai témoigné. Ce n'est pas assez de l'avoir fait paraître en vous donnant mes biens. Il faut encore que je vous enseigne comment vous en jouirez heureusement. La seule maxime que vous avez à pratiquer pour cela, c'est d'aimer les peuples de la manière que je les ay aimés. C'est principalement par cette méthode que vous trouverez les Provençaux fideles et zélez. Considerez ce qu'ils ont fait pour moi, par cette voye, dans tous mes besoins, dans les guerres de Naples, de Catalogne, même dans celle où j'assistai le feu roi Charles en Normandie. Vous trouverez qu'ils m'ont plus fourni à moi seul dans ces rencontres, qu'ils ne firent jamais à mes trois derniers prédécesseurs. Tant leurs manières les avaient rebutez et tant les bons traitements les adoucissent. Vous savez ce qu'on a dit d'eux, qu'il n'y eut jamais de meilleure nation sous un bon roi, qu'il n'en fut jamais de pire sous un méchant prince. Renouvelez cette épreuve en votre personne. Conservez en ce peuple la même affection que vous y trouvez, et vous souvenez que DIEU VEUT QUE LES ROYS LUI RESSEMBLENT BIEN PLUS PAR LEUR DÉBONNAIRETÉ QUE PAR LEUR PUISSANCE. »

(Histoire de Provence, par GAUFRIDI.)

LE TESTAMENT

Par son testament Charles III fit Louis XI son héritier universel. Le voici, tel qu'il figure dans l'*Histoire chronologique de Provence* (tome second), par HONORÉ BOUCHE, docteur en théologie, A. P. D. S. I. :

« Priant et suppliant son héritier que pour Dieu et pour le grand amour qu'il lui portait du plus profond de ses entrailles, et à son fils Monseigneur le Dauphin, qu'il lui pleut non seulement d'embrasser, chérir, recevoir son dit pays de Provence et Terres adjacentes; mais encore la conserver et maintenir en ses pactions, conventions, privilèges, libertés, franchises, statuts, chapitres, exemption et prérogatives : aussi bien que dans ses usages, mœurs, *stiles* et coutumes : le priant de les vouloir accepter, ratifier et approuver, tout ainsi que lui-même a ratifié, approuvé, et promis d'accomplir et observer et juré en l'assemblée des trois États dudit Pays,

après le décès du Roy René son oncle, de très heureuse mémoire son prédécesseur immédiat ; et en icelles maintenir et défendre ladite Province sa Patrie et Terres adjacentes : Voire la gratifier et augmenter d'autres plus grands privilèges. »

Testament fait en sa maison Royale de Marseilles le 10 décembre de l'an 1481.

Le secrétaire qui l'écrivait demanda au Roy Charles ces mots, SIRE, quel LOUIS instituez-vous héritier ? Et le Roy fit cette réponse : « *Le roy LOUIS de France, et après lui Monsieur le Dauphin* », ajoutant puis après ces propres termes : « et la Couronne, et la Couronne. »

PALAMÈDE DE FORBIN

La notice suivante, provoquée par certaines attaques dirigées contre Palamède de Forbin, à propos des fêtes commémoratives de Solliès-Ville, est signée par un ancien magistrat, archéologue distingué, M. Frédéric Dollieule.

M. Dollieule est l'auteur d'une remarquable étude sur Antoine Arène, « poète macaronique » et jurisconsulte.

On a de son oncle, M. Philémon Dollieule, officier de marine, une intéressante brochure intitulée : « L'Ermitage Sainte-Christine de la Paroisse de Solliès-Pont. »

M. Frédéric Dollieule a consacré une partie de sa vie à de méthodiques et scrupuleux travaux d'histoire concernant les « SOLLIÈS », berceau de sa très ancienne famille.

Les détracteurs de Palamède de Forbin, artisan de la réunion de la Provence à la France, se sont référés à la monographie de M. Octave Teissier, insérée dans le « Bulletin de la Société d'études de Draguignan » et tirée à part sous le titre : « La famille de Forbin et les bourgeois de Solliès ». M. O. Teissier avait été amené à publier cette monographie à la suite de l'inventaire des archives communales de Solliès-Pont qu'il avait été chargé d'achever à la mort de M. Perrin, archiviste toulonnais, qui succomba lors de l'épidémie cholérique de 1865. Ce travail offre un intérêt qui ne saurait être contesté ; il ne laisse pas néanmoins de se ressentir de la hâte avec laquelle il a été exécuté, et il est loin d'avoir l'autorité qu'on lui attribue à la légère. Au cause du cadre dans lequel il s'est enfermé, M. Teissier n'a eu à parler que d'une façon incidente de Palamède de Forbin et du rôle qu'il a joué dans la négociation de l'union de la Provence à la France. Un seul document se trouvant dans les Archives de Solliès (1) est relaté dans l'étude de M. Teissier, de nature à nous faire connaître le caractère de Palamède de Forbin, et les rapports qu'il eut

(1) Archives Communales. — Inventaire de M. Mireur, série F F-40.

avec ses vassaux : c'est la transaction qui fut passée à Solliès le 7 octobre 1493 entre la Communauté et Louis de Forbin, fils de Palamède, agissant pour le compte de son père. De cette pièce, qui n'est qu'une expédition, à laquelle le début manque, il résulte que des difficultés s'étaient produites depuis un certain temps entre le seigneur et les habitants. Par suite de l'état dans lequel se trouve ce document, M. Teissier n'a pu mentionner qu'une partie des griefs des habitants; ceux du seigneur manquent dans l'exposé; on peut néanmoins les déduire du texte de la transaction. Par les termes mêmes de cet acte, on a la preuve des « bonnes dispositions des deux parties en cause ». D'après M. Teissier, les habitants ne se seraient pas fiés à la parole du seigneur, et auraient mis pour condition expresse qu'en cas de contravention aux articles du traité, il payerait chaque fois une somme de 1.000 florins. S'il en eût été ainsi, Louis de Forbin eût pris un engagement qui aurait tout lieu de nous surprendre, et qui nous présenterait le seigneur sous un aspect étrangement accommodant. La vérité est que les deux parties en cause « s'engagèrent également » au paiement de l'amende en cas de manquement à l'une des clauses; cette

stipulation réciproque est formellement inscrite dans le texte.

Donc, Palamède de Forbin ne fut point le seigneur dur envers ses vassaux qui nous est présenté d'après l'étude de M. Octave Teissier.

LES ORIGINES DES FORBIN

On trouverait des indications plus sûres et plus complètes dans les mémoires du temps, chez nos grands historiens provençaux et dans les recherches récentes des érudits au sujet de Palamède de Forbin, et de sa famille qui a été mise en cause également. On y verrait que Palamède de Forbin avait de qui tenir.

Cette lignée, qui s'est illustrée dans la magistrature, dans les emplois les plus importants de l'État, aussi bien que dans les armes, et dont la noblesse a été célébrée par Mistral (1), n'a pas eu les origines extrêmement reculées que les anciens

(1) E li Fourbin qué, toujours novo, — Mantenon sa noblesso.

généalogistes lui ont attribuée. Elle est de celles dont la rapide élévation, sans autres ressorts que l'intelligence et le mérite individuel, peut être citée à l'encontre de l'un des préjugés les plus accrédités à l'égard de l'ancienne société. Le grand-père de notre Palamède, Guillaume Forbin, originaire de Langres, à ce que l'on sait aujourd'hui par une trouvaille de M. de Duranti La Calade, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, était venu se fixer à Marseille à la fin du XIV^e siècle. Il y exerçait la profession ou le métier de peaussier. Son fils : Jean, père de Palamède, se livra au négoce, s'y enrichit, et devint armateur. Un trait de sa vie a été rapporté, qui donne la mesure de son « désintéressement », de son « dévouement » envers le pays. Chargé de pourvoir à la défense de Marseille, lors de l'attaque des Aragonnais en 1423, il n'hésita pas à faire couler deux de ses navires à l'entrée du port, pour en barrer le passage à la flotte ennemie.

LE GRAND PALAMÈDE

En ce qui concerne Palamède, que la maison de Forbin tient, avec raison, pour sa plus haute illustration, on sait suffisamment, par les auteurs, — qu'il étudia, tout d'abord, avec un égal succès, les belles-lettres, les sciences et le droit. Il voulut ensuite défendre plus efficacement que par la parole ou les écrits la cause de la justice. Il combattit les Aragonnais, et prit part à l'expédition de Naples. C'est là qu'il fut remarqué par le prince dont il devait être un jour le conseiller le plus écouté. Ses rares aptitudes, le grand fond d'instruction qu'il avait acquis, aussi bien que la sûreté et la fermeté de son jugement, déterminèrent le roi René à lui confier l'éducation de son fils : le duc de Calabre. René, l'ayant ensuite appelé auprès de lui, le nomma successivement conseiller d'État, chambellan, et, en août 1471, président du « Conseil Éminent ». Lorsque la mort prématurée du duc de Calabre eut fait appréhender aux Provençaux, avec les rivalités

que la dévolution du Comté pouvait susciter, les horreurs d'une guerre intestine ouvrant la voie à l'invasion étrangère, Palamède de Forbin usa de toute son influence pour épargner ces calamités à son pays. Nul n'ignore qu'il fut le principal inspirateur du dernier testament du roi René en faveur de son neveu : Charles d'Anjou. Ce testament, du 22 juillet 1474, fut fait dans l'ancienne maison des Forbin, à Marseille. Palamède suggéra également à Charles d'Anjou, successeur du roi René, son testament du 10 décembre 1481, en faveur de Louis XI. Tous les historiens s'accordent à reconnaître les efforts du seigneur de Solliès pour que la dévolution ne portât aucune atteinte aux coutumes et libertés de la Provence.

Dans toutes les tractations qui aboutirent à la « réunion de la Provence à la France », Palamède de Forbin n'eut recours à aucun des moyens que la loyauté pourrait désavouer. La preuve nous en est fournie par les craintes que Louis XI, dont on sait la perfidie, eut, à un moment donné, de ne pas être suffisamment secondé dans ses desseins par le ministre et le conseiller du roi René. Il désira un agent qui lui parût plus sûr, ayant des procédés différents. Palamède, qui lui avait été envoyé en mission, lui paraissait dévoué dans une

certaine mesure, mais il ne lui appartenait pas. Palamède était la LOYAUTÉ même. Louis XI voulait recourir à la ruse; il chercha autour de lui un homme capable de le servir comme il l'entendait, et envoya en Provence à ces fins le président de la Chambre des Comptes du Dauphiné : François de Génas. (Voir à ce sujet notamment *Louis XI et la Succession de Provence : Revue des questions historiques*, 85^e livraison, 1^{er} janvier 1888.)

Telle est la vérité sur Palamède de Forbin, ses origines, et ses rapports avec les Solliésins, ses vassaux.

Solliès-Pont, le 13 juin 1920.

F. DOLLIEULE.



Scel de Charles III, avec les mêmes armes aux deux revers, que celles du Roy René, son oncle, avec les mêmes symboles de « réchauds remplis de feu ».

LES REMERCIEMENTS
AUX COLLABORATEURS
DE L'ŒUVRE COMMÉMORATIVE

LES
REMERCIEMENTS AUX COLLABORATEURS
DE L'ŒUVRE COMMÉMORATIVE

Nos remerciements pour tous ceux qui nous ont aidé à réaliser notre fête commémorative ne sont pas seulement les témoignages de notre reconnaissance ; ils témoignent avant tout de l'unanimité des cœurs empressés à nous suivre. Tous ceux qui détenaient un moyen quelconque d'assurer succès à la journée du 7 août prochain s'y sont employés généreusement.

L'auteur de *Forbin de Solliès*, promoteur de la fête commémorative, doit donc des remerciements publics aux personnes les plus diverses qui, ayant compris dès la première heure la haute signification du projet, l'ont aidé, chacune selon ses forces

et ses moyens, mais de toute volonté et de tout cœur.

Je dois nommer d'abord le doyen de la Comédie-Française, M. Silvain. La plus légère hésitation de sa part, quand je lui communiquai le manuscrit de *Forbin de Solliès*, m'eût arrêté net dans mon élan. Au lieu d'hésiter, il répondit : « Il nous faut une représentation digne de la grande idée, digne du public provençal et français. Je m'y emploierai, pour ma part, de toutes mes forces. » Je n'avais plus qu'à réunir un comité. Il fut ainsi composé :

MM. Jean Aicard, maire de Solliès-Ville ; Émile Ramel, adjoint au maire de Solliès-Ville ; Aillaud, maire de Solliès-Pont ; Guiol, maire de Solliès-Farlède ; Moutton, maire de Solliès-Toucas ; Arnaud, maire de Belgentier ; Mouttet, maire de Signes ; Grué, conseiller général du canton de Solliès-Pont ; L. Ramel, conseiller d'arrondissement ; Gozzi, sous-préfet de Toulon ; le général Castaing, président de l'Académie du Var ; Maliquet, président du Syndicat d'Initiative de Toulon ; Descroix, président du Syndicat d'Initiative d'Hyères ; Roustan, architecte ; Henseling, bibliothécaire de la ville de Toulon ; Sarazin, délégué de la Ligue Varoise ; Paul Maurel.

Le comité, dans sa première séance, offrit la présidence d'honneur des fêtes commémoratives à M. Paul Deschanel, Président de la République, qui voulut bien l'accepter.

M. Landry, ministre de la Marine, en nous annonçant qu'il assisterait à la fête de Solliès-Ville, le 7 août, nous faisait en même temps savoir que la Marine nous prêterait un large concours.

Et, en effet, en nous consentant le prêt d'un matériel considérable, elle nous a permis la construction de cinq tribunes, une décoration générale vraiment grandiose au moyen de pavois ; et l'installation d'un velum au-dessus de la vaste terrasse Montjoie, ainsi mise à l'abri du soleil.

Nous remercions donc et M. Landry, ministre de la Marine, et M. l'amiral préfet maritime Sagot-Duvaurox, gouverneur de Toulon ; leurs sympathies actives se sont alliées pour notre réussite.

Nous remercions M. Hertzog, directeur des Travaux hydrauliques, et M. Martin, directeur de la Pyrotechnie.

Nous remercions M. Honnorat, ministre de l'Instruction publique, qui, dans un délai très utilement bref, nous a accordé le classement des

ruines de la Montjoie comme monument historique.

Nous remercions M. Deschamps, sous-secrétaire d'État aux Postes et Télégraphes, qui nous a accordé l'installation d'un bureau de postes provisoire à Solliès-Ville et les moyens de communiquer facilement avec les bureaux permanents.

Nous devons nos remerciements au Conseil général du Var qui a voté des fonds pour la rectification des voies d'accès à Solliès-Ville; et, en particulier, nous remercions le président du Conseil général M. Claude Brun, et les conseillers généraux M. Chometon, maire de Bormes, et M. Charlois, maire de La Garde.

La haute approbation de M. Barnier, préfet du Var, a encouragé bien des bonnes volontés; M. Gozzi, sous-préfet de Toulon, fut, dès la première heure, un des vrais amis de l'œuvre, parmi les plus actifs.

M. Frédéric Dollieule, ancien magistrat, archéologue très distingué, voulut bien écrire, à ma demande, une brève mais lumineuse notice sur les ruines de la Montjoie, concluant au classement de ces ruines comme « monument historique ». Ce classement obtenu met sous la protection di-

recte de l'État le monument de Palamède de Forbin, adossé aux ruines mêmes.

M. Dollieule, le jour où se produisit contre Palamède de Forbin une attaque fondée sur l'opinion d'écrivains un peu démunis de preuves historiques, répliqua par une note sans passion, comme cela convient aux magistrats aussi bien qu'aux historiens ; et, après avoir établi les beaux titres des Forbin à la vraie noblesse et les avoir montrés, avec preuves, généreux toujours et patriotes, il citait Mistral lui-même qui, dans son *Calendal*, affirme :

Li Fourbin qué, toujours novo,
Mantenon sa noublesso.

On se demandait, au moment où se produisit une inattendue polémique, s'il ne serait pas question d'abattre à Aix la statue du roi René, bonhomme assez sot pour prendre comme conseiller un Palamède ; — et si on ne renverserait pas du même coup l'effigie de ce Palamède placée comme un hommage au bon roi René sur le monument de ce roi. Ces noires prévisions ne devaient pas se réaliser.

Nous remercions tous les artistes qui ont donné

de leur temps, de leurs idées et de leur talent à l'œuvre commune. M. Silvain, une fois encore, et M^{me} Silvain. Les deux grands artistes nous ont annoncé que, dans le cas où les frais énormes de la représentation ne seraient pas couverts, ils ne demanderaient d'autre récompense que d'avoir servi un beau projet.

M. Boët, architecte, répondant à l'appel de son ami, M. Silvain, nous a donné dans les mêmes conditions son expérience accomplie de la décoration théâtrale et de tout ce qui concerne « la scène ».

M. Paulin Bertrand, qui est une des illustrations de notre Provence, a modelé l'effigie de Palamède de Forbin et celle d'Antonius Arena; et généreusement, nous a offert ces deux œuvres qu'à son tour l'auteur de *Forbin de Solliès* a pu offrir à sa petite commune.

M. Paulin Bertrand, enthousiasmé devant la beauté du haut lieu sur lequel se dresse Solliès-Ville, s'est, en outre, mis au travail; et il exécute toute une série de vues locales, rues, maisons, ruines, sous leurs aspects les plus intéressants. Cette série de tableaux est offerte par lui au petit Musée que sera un jour l'Oustäou de Maurin des Maures, à Solliès-Ville.

Je remercie Léon de Saint-Valery, écrivain de haut mérite, dont la critique infallible, toujours attentive, et toujours présente depuis des années, — et qu'elle s'exerce sur les faits ou sur les idées, — rappelle à l'auteur de *Forbin de Solliès* cette parole du roi René à son conseiller : « Vous êtes, par excellence, l'ami dont le blâme généreux est un secours de toutes les heures. »

Je dois des remerciements non moins cordiaux à M. J. Roustan, architecte, qui a, généreusement, lui aussi, mis son talent et son expérience au service de notre œuvre. Si le monument, dédié par notre commune aux soldats morts, est une œuvre délicate, accomplie, nous le devons à ses plans, pour lesquels il n'a d'autre récompense que notre reconnaissance émue. Il nous aide, non moins généreusement, à préparer un plan général d'embellissement pour la commune.

L'expérience de M. le général Castaing nous a donné de précieuses et précises indications sur les points essentiels de l'organisation entreprise.

Il m'est impossible de ne pas ajouter que le général (qui a droit à une belle page dans l'histoire de la grande guerre) a vu mutiler la cathédrale de Reims. Il a gardé du bombardement

odieux un souvenir toujours vivant et dont il parle avec une éloquence visionnaire. C'est cette vision qui l'a entraîné, le jour où il a donné son cœur à notre œuvre. C'est que, dans les souvenirs du roi René tel que le représentera Silvain, il a retrouvé la Jeanne d'Arc qui, sous ses yeux, resta debout et intacte devant l'écroulement de sa cathédrale; oui, ce que le général a vu surtout, dans les fêtes du 7 août à Solliès-Ville, c'est une occasion pour la Provence d'exalter l'héroïne sacrée, la Française incomparable.

Merci à notre ami Paul Maurel, que le comité sut choisir pour secrétaire, et dont l'activité et le dévouement sont infatigables.

Il nous reste à formuler encore bien des remerciements. A nos sénateurs du Var : MM. Fourment, Louis Martin, René Renoult. — A nos députés du Var : MM. Abel, gouverneur de l'Algérie, Aiguier, Denise, Gavoty, Reymonenq ;

Aux amis de notre pensée, dont les lettres nous furent un encouragement intime mais puissant : à M. Raymond Poincaré, de l'Académie française, à qui furent communiquées, par l'auteur, les « bonnes feuilles » de *Forbin de Solliès*; à M. le maréchal Joffre, de l'Académie française; à MM. Jean Calvet; Léon et Jules Stalla Bour-

dillon; de Biermont; Pierre Plessis; Paul Gaultier; à M^{lle} V. Bouyer-Karr; à M. Goblet, directeur de la Banque de France, à Toulon.

MM. Flammarion, éditeurs, à travers les difficultés de l'heure, ont dû faire les plus grands efforts pour arriver à donner une édition illustrée de *Forbin de Solliès*.

Que soit remerciée la presse du Var, celle des Bouches-du-Rhône, celle des Alpes-Maritimes; et la presse parisienne.

Je n'oublie pas les marins et charpentiers; ils ont transformé la Montjoie en une salle de fête nationale, sous la direction de l'officier des travaux hydrauliques, M. Gueit, qui mit, à composer ses plans et à en diriger l'exécution, un double enthousiasme, de Provençal et de Français.

Je dois un remerciement de particulière sympathie à M. le lieutenant de vaisseau Barberot, aide-de-camp de M. l'amiral Sagot-Duvaouroux, préfet maritime, gouverneur de Toulon;

A MM. Maury, Grandperrin, Sellier, qui dirigent le *Foyer du Marin*, à Toulon; à nos chers Boys-Scouts de Baden-Powel; aux Grillons de l'Atre qui, le 7 août, joueront le *Gringoire* de Th. de Banville sur la Place-Neuve, à Solliès; à

M^{lle} Gérard, qui figure si excellemment certains aspects de la Provence populaire.

Et si nos remerciements insistent, c'est que l'ensemble de toutes ces adhésions donne à la manifestation du 7 août sa pleine signification nationale, — et nous désirons qu'il en reste trace documentaire ici même, et dans les archives de Solliès-Ville.

Je remercie nos tambourinaires, et M. Pasqualini, conservateur des vieilles danses provençales, des chivãous frus, etc.

Je remercie les jeunes filles de Solliès-Ville qui ont cousu le velum de leurs doigts agiles et patients, et toute la jeunesse des quatre Solliès et de Belgentier, jeunes hommes et jeunes filles, qui ont voulu représenter, dans *Forbin de Solliès*, le peuple de 1481 acclamant la France en 1920.

J'ai à remplir un dernier devoir, qui n'est pas le moins doux : celui de féliciter, de tout mon cœur, la population laborieuse de Solliès-Ville, la petite cité qui compte à peine deux cents habitants.

Quand je commençai les modestes constructions destinées à recevoir l'effigie de Palamède de Forbin et celle d'Antonius Arena, tous s'ému-
rent.

Le maçon Castel et le tailleur de pierre Depeille se mirent au travail avec un soin méticuleux ; ils étaient attentifs à ne prendre pour ces constructions que des pierres choisies dans nos ruines, colorées par le temps, authentiques témoins des âges que nous voulions évoquer. Sur la place de l'Église vieille de huit siècles, ils rappelaient, — ces bons artisans, — leurs pères des temps de foi où se construisaient avec amour les cathédrales.

Plus tard, ils mirent la même foi patriotique à élever, en l'honneur de nos soldats morts, un très simple monument de marbre mais délicat, blanc comme une fleur liliale poussée au pied des sombres assises du campanile ; et les gens du pays les entouraient, en silence, respectueux de leurs mouvements utilement rythmés, de leurs beaux gestes logiques d'arrangeurs et de tailleurs de pierre.

A vous merci, mes amis.

Et merci encore aux cantonniers qui, tout en nivelant la terrasse de la Montjoie, savaient, de temps à autre, caractériser d'un mot la beauté de notre désir, et nous faire entendre qu'ils en étaient conscients et qu'ils participaient à nos espérances. Quand la roche résistait par trop à leur

pic patient : « Laissez-la ! » disions-nous. Ils s'y refusaient avec une obstination vraiment extraordinaire : « Nous voulons agrandir la place ! Cette roche disparue, il y aura ici dix spectateurs de plus ! »

Merci à l'un d'eux, leur chef, hier soldat, fier de se servir d'un niveau « pris à un soldat allemand ! » Ce vaillant Arnaud, lui aussi, s'est acharné au travail, plusieurs dimanches, sans vouloir d'autre salaire que la joie « de travailler pour le pays » — comme cette humble femme qui, ayant mis journallement en ordre la petite maison de Maurin des Maures, a déclaré avec entêtement que « ne pouvant manier des pierres, comme un homme, elle offrait son salaire pour le monument des morts ! »

Figures touchantes, n'est-ce pas ? et à tous les regards ! Et combien touchants, ces hommes de Solliès-Ville, vieux et jeunes, dont le pénible labeur est la seule fortune ; et qui, chaque dimanche, sont venus, sous le soleil de juin, remuer la terre, élever des murailles, construire une scène, rectifier des sentiers, attaquer des rocs, tout en respectant les moindres débris intéressants des ruines vénérées. Il y avait parmi eux des hommes très vieux — plus de quatre-vingts

ans — qui soulevaient le pic ou portaient des moëllons, tout souriants de pouvoir travailler encore, avec des forces diminuées mais comme rajeunies... Minutes sacrées, celles que j'ai vécues parmi ces dévoués. Donnez-moi leurs noms, mon cher Louis Ramel, vous qui, hier notre maire de Solliès, les connaissez bien. Donnez leurs noms, que je les inscrive dans ma mémoire :

Arnaud Marius ; Bérard Jules ; Carbonnel Lucien ; Castel Lucien ; Clément Baptistin ; Clément Henri ; Clément Marius ; Fillipini Léon ; Fillon Charles ; Fillon Émile-Louis ; Fillon Félicien ; Fournier Casimir ; Gardane Victor ; Gauthier Marius ; Gensolen Siméon ; Gras Henri ; Laugier Henri ; Lorent Joseph ; Lombardo Jean ; Maxio Alexandre ; Portepan Joseph ; Ramel Émile ; Ramel Louis ; Ramel Siméon ; Ricard Clément ; Roux Louis ; Vache Félix ; Ventre Clément.

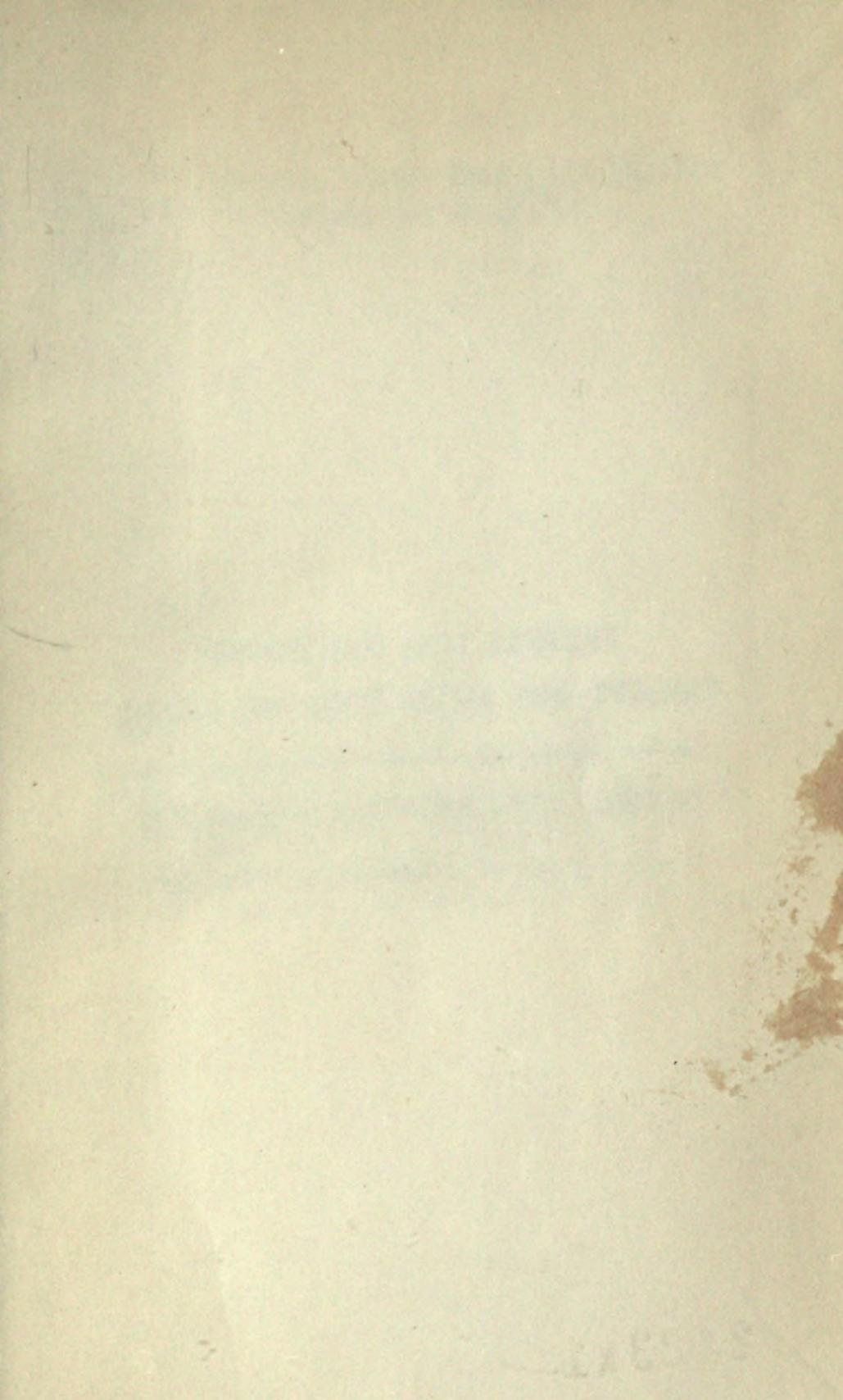
Et le 7 août prochain les fils et les filles de ces travailleurs, et, avec eux, les enfants des trois autres Solliès, figureront autour des grands artistes de la Comédie-Française, dans Forbin de Solliès ; et quand ce jeune peuple provençal applaudira la France, qui leur rendra hommage, les pères essuieront une larme heureuse....

Et ce sera vraiment le don, symboliquement renouvelé, de la Provence à notre France de Jeanne d'Arc, la paysanne plus grande que les puissants de la terre.

Solliès-Ville, le 1^{er} Juillet 1920.

JEAN AICARD,

*de l'Académie française,
Président de l'Union française,
Maire de Solliès-Ville.*



PQ
2152
A4F7

Aicard, Jean François Victor
Forbin de Solliès

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
